

MÉMOIRES D'UNE VIE ORDINAIRE DE TRAVAIL ET FAMILIALE MAIS NÉANMOINS RICHE ET VARIÉE

Né en 1944 en Algérie pendant la guerre, je ne connaîtrai mon père qu'à neuf mois. Une enfance passée à Blida jusqu'en 1956 avec un père comptable dans une minoterie, une mère au foyer, un frère né en 1946 et une sœur en 1954.

La vie banale en somme d'une famille pied-noir de classe ouvrière de l'époque.



Avec une grand-mère maternelle vivant avec nous qui portait au nombre de six les bouches à nourrir pour le petit comptable. Mon père fut obligé pour y arriver de tenir des comptabilités de commerçants.

Et un grand-père maternel « spécial » doté d'un caractère de cochon assez prononcé (puisque ma grand-mère vivait avec nous !) Avec une carrière atypique : Remarquable ébéniste, il décide un jour de devenir pédicure !! Deux ans après sa reconversion, les clients affluent (ils font 100 kms - nous sommes en 1950 ! - pour venir se faire soigner) et puis un beau jour, en 1958, il part à Bordeaux où il a apparemment acheté un hôtel. Nous le retrouverons à Toulouse en 1962, il tient un bar !

Toute la famille du côté de papa se trouvait dans l'Algérois et, les vacances, c'était invariablement une semaine à L'Arba chez sa sœur et trois semaines à Georges-Clemenceau, petit village de l'Oranie où se trouvait la plus grande partie de la famille de maman et où la quasi-totalité du village faisait partie de la famille !! Inutile de dire que nous ne déjeunions ou dînions pratiquement jamais au même endroit.

Papa étant un joyeux "luron" et son arrivée dans le village pour les vacances était signe de « révolution » et ces souvenirs de vacances sont gravés dans la mémoire à jamais.

La seule exception sera en 1961 comme mentionné plus loin.

En 1955, papa se retrouve au chômage et fait une énorme dépression, que nous vivrons très peu car nous serons pris en charge par la famille le temps que cela s'arrange et ce durant de longs mois.

Puis vint la bonne nouvelle. La Banque Populaire de Constantine avait besoin d'un comptable et personne ne voulait y aller compte tenu des évènements. Papa rencontre le Directeur et l'affaire se fait.

Le 1^{er} juin 1956 nous voilà partis pour Constantine.

J'avais douze ans. Nous étions au plus fort des évènements d'Algérie et Constantine ne faisait pas partie des coins les plus calmes, loin s'en faut.

Bien que résidant dans le quartier "Européen" –Le Faubourg Saint-Jean- nous n'avions pas le droit de sortir.

Un boulodrome se trouvait à proximité de la maison, visible de la fenêtre de la cuisine, et nous avions obtenu l'autorisation d'y aller (en Algérie les vacances scolaires étaient très longues à l'époque, pratiquement de juin à fin septembre).

Nous avons découvert mon frère et moi la « Lyonnaise », nous qui ne connaissions que la pétanque.

N'ayant pas d'autres distractions possibles nous avons joué, joué, joué, jusqu'à devenir Vice-Champions de l'Est constantinois en 1962 lors d'un mémorable championnat à Philippeville où nous avions débuté par une « Fanny » au premier tour car nous n'avions pratiquement pas dormi de la nuit et avions été manger des sardines à 6 heures du matin au port.

Heureusement nous étions tombés dans une poule non éliminatoire au premier tour.

Nous étions qualifiés pour aller disputer le championnat de France à Perpignan en septembre.

L'Histoire de l'Algérie a fait que nous n'y participerions jamais.

En 1961 papa, pour la première fois (il venait d'être nommé Cadre), avait droit au voyage payé en France pour les vacances. Une révolution ! Et il se trouvait que nos voisins d'immeuble possédaient une ferme à Bergerac avec une maison de garde barrière.

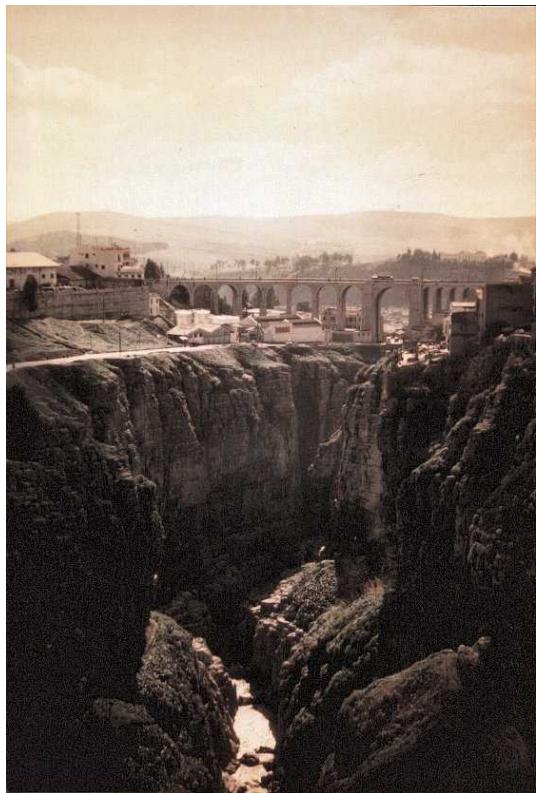
Ils ont proposé à mes parents de nous la prêter. Nous y sommes partis avec leur fils Rémi qui était notre camarade.

Quelle aventure !! Nous voilà partis avec la 203 Peugeot à Philippeville prendre le bateau pour Marseille. C'était royal ! nous allions connaître la métropole !

Faut-il rappeler la taille d'un coffre de 203 pour imaginer les bagages pour deux adultes et quatre enfants dont trois ados !! Le porte bagage devait avoir une hauteur équivalente à celle de la voiture.....

Nous n'oublierons jamais avec Rémi l'arrêt en cours de route pour la nuit à Issanka dans une auberge (que dernièrement j'ai retrouvée telle que dans mon souvenir ou presque en passant dans ce village de l'Hérault) dont la propriétaire n'a pu ne nous faire qu'une omelette !! Et nous étions tous les six dans la même chambre...

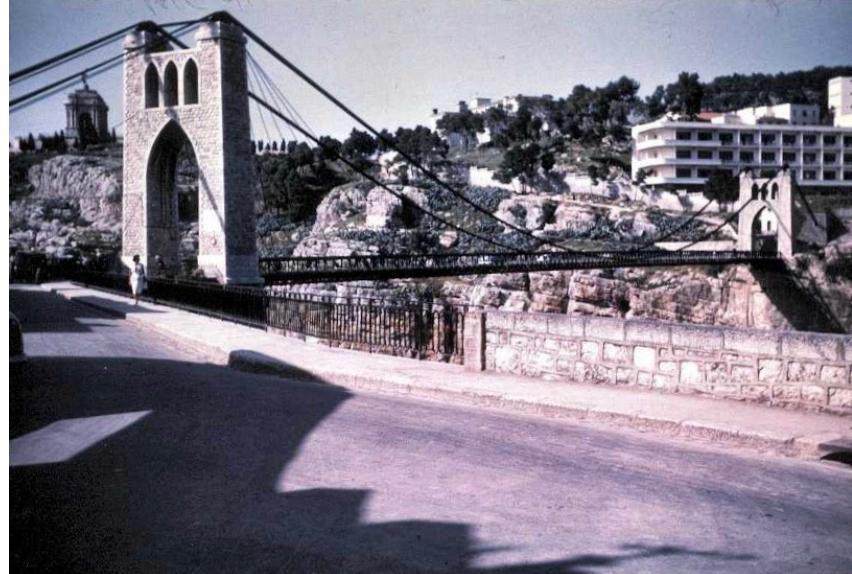
Nous roulions sans convoi militaire, sans voir l'armée au bord de la route, c'était magique ! le pays était magnifique, nous avons passé des vacances merveilleuses, nous avions l'impression de découvrir le Monde. Sortir le soir, rouler la nuit, aller à la fête du village sans risques, se promener dans la forêt... un rêve quoi ! Nous étions à mille lieues d'imaginer que ce voyage en France serait le dernier pour des vacances et qui nous y reviendrions très vite définitivement.



Constantine et ses Gorges du Rhummel

Ci-contre

Et sa fameuse passerelle
"Perrégaux"
ci-dessous



1962, l' Année terrible : De Gaulle abandonne l'Algérie : Nous devons partir avant le 1^{er} Juillet.

Papa, Maman et moi avons fait la queue en nous relayant quinze jours devant la préfecture pour obtenir des billets d'avion pour la France.

Je ne me souviens plus très bien mais nous avons dû partir vers le 25/26 juin avec un billet pour Toulouse.

Pourquoi Toulouse ? Eh bien parce que le Grand-père maternel (le "cas" cité précédemment) était parti d'Algérie plusieurs années auparavant pour tenir un bar d'abord à Caudéran puis à Toulouse.

Il nous avait trouvé un appartement dans un immeuble neuf du quartier Bonnefoy et nous avons partagé cet appartement avec une sœur de mon père et mes deux cousins Michèle et Vivi (Victor) pendant quelques mois.

Matelas par terre, une caisse en bois comme table de salon, bref, rien quoi ...

Malgré cela, nous étions jeunes, nous pensions être en vacances et n'imaginions pas que nous ne retournerions jamais en Algérie.

Le coup fut très dur pour nos parents et grands-parents encore vivants (plus pour longtemps hélas pour ma grand-mère)

Un soir d'Août 1962 la distraction du moment fut la répétition de la fanfare municipale qui répétait à l'église du coin.

Ce fut certainement l'un des plus beaux Jours de ma vie puisque c'est là que j'ai connu Toni pardon, à l'époque Nénette...

Rapatriée elle aussi elle venait de Constantine !! Nous avions vécu dans la même ville pendant six ans sans jamais se rencontrer !

Il y eu bien quelques frictions (qui font le ciment d'un couple), mais nous ne nous sommes plus quittés.

Septembre 1962 : mon père qui se trouvait toujours en Algérie apprend qu'il a un poste à PARIS.

Nous voilà donc partis pour la capitale. Direction Choisy le Roi où nous avons trouvé un petit trois pièces.

Maman était seule car la condition du poste à Paris était pour mon père de clôturer les comptes de la Banque à Alger avant de rentrer – ce qui se fera début 1963 -

Lorsque j'ai voulu me réinscrire dans un collège technique –j'étais en seconde option menuiserie- et devais rentrer en première. Plus de place, seule proposition : redémarrer en troisième !! J'étais déjà fâché avec l'école, J'ai bien entendu refusé.

IL me fallait donc trouver du travail (car je connaissais tous les flippers de Choisy le Roi... avec un franc on pouvait jouer des heures).

J'ai rejoint une compagnie d'assurance pour faire du porte à porte le soir à partir de 18 heures dans le 13ème arrondissement à l'époque où il n'était pas encore rénové et où certaines maisons tenaient debout parce que Dieu le voulait bien.

J'ai pris plus de coups de pied au c.. que placé de contrats et au bout d'un mois j'ai abandonné.

Grâce à mon père, je suis entré à la BICS à Montrouge au service du portefeuille en novembre 1962. Ce fut une grande, très grande aventure !!!!

D'abord hiver 63, l'un des plus froids : Le pauvre Pied Noir que j'étais devait être mis sur le radiateur en arrivant pour le décongeler..... Ce n'est pas une blague. En sortant du métro Porte d'Italie il fallait passer sur le pont du périphérique pour aller à Montrouge sous un courant d'air glacial terrible pour un méditerranéen....

C'était l'époque où le travail était sacré, où le respect du chef était fondamental, où l'on était là pour travailler et seulement travailler.

Je reverrai toute ma vie le service du portefeuille, une longue pièce d'environ 50 mètres de long sur 20 de large avec une quarantaine de bureaux alignés et, au fond, une baie vitrée derrière laquelle se trouvait la chef de service. Elle disposait d'un micro et les hauts-parleurs dans la salle résonnaient dès que l'un d'entre nous bougeait un petit doigt ou parlait.

Dur, dur de démarrer la vie professionnelle à 19 ans dans de telles conditions.

Après mûre réflexion et recherche assidue, je pris la décision de rejoindre l'armée. À l'époque, le service militaire durait encore 18 mois...

Je me suis engagé en mai 1963 dans l'armée de l'air pour 36 mois !! Pour faire une spécialisation en électronique. Bien entendu, mon cursus scolaire ne s'y prêtait pas du tout et j'ai donc dû faire marche arrière après trois mois à Auxerre et trois mois à Nîmes. J'ai fini mes douze derniers mois en Allemagne sur la base aérienne de Lahr que la France partageait avec les USA. J'avais été affecté au service documentation des avions et nous passions nos journées avec le Chef Dincky à rechercher les nomenclatures des pièces d'avion. Dincky était génial ! Guadeloupéen d'origine il faisait la sieste tous les jours, s'étant aménagé une "couchette" sous les bureaux, pendant que je montais la garde.

Nous avions la "bombelette", les Américains avaient les avions !! Je revois encore les tours de garde, devant les bâtiments abritant les avions : il se trouvait une ligne blanche au sol. Les Français patrouillaient d'un côté les Américains de l'autre.

Cette caserne m'aura valu de connaître le » trou ». En effet j'étais caporal-chef et j'avais été détaché à la formation des jeunes recrues qui arrivaient. La classe 63/3 comportait dans les arrivants moitié de Marseillais et moitié d'Alsaciens.

Dès le premier soir, les bagarres éclatèrent dans les chambres. Un soir elle fut plus violente que les autres. Avec le sergent, nous les avons donc fait sortir avec le paquetage et nous leur avons fait faire le tour du bâtiment en rampant et en poussant le paquetage avec la tête. Ce fut d'ailleurs la fin de l'armée dure que j'avais connue au début

La nuit fut bien plus calme, l'exercice avait apaisé les esprits.

Le lendemain matin à 8h un officier vint me chercher pour m'amener en prison !

Passage obligé chez le coiffeur pour "la boule à zéro" puis sans aucune explication, au trou. J'ai demandé à voir mon Commandant de corps. Je l'ai vu deux jours après et il m'a expliqué qu'une recrue (un Alsacien) s'était plaint que je lui avais fait "éclater les genoux" en rampant !!

J'expliquai alors au commandant que c'était impossible. Il fit une enquête et constata que l'individu n'avait même pas été vu par un médecin !!! Mon innocence établi, il me fit sortir lui-même de prison.

Je retiendrai de cette aventure l'horreur des cellules, un lit en béton pour seule décoration. Heureusement, si l'on peut dire, j'avais été affecté aux ordures ménagères dans le camp Américain. Nous avons pu alors voir le gâchis de ces troupes à la taille des ordures !

Il faut dire que tous les deux jours un gros porteur venait spécialement des Etats Unis pour livrer la nourriture car ils n'achetaient rien en Allemagne.

Ce passage en Allemagne m'aura valu d'autres expériences. Tout d'abord ma fiancée habitait Toulouse ce qui ne faisait guère que 18h de train pour la rejoindre !! Idem au retour, il fallait que je l'aime non ?

En février 1963 j'ai découvert le carnaval et la libéralité des Allemandes à l'époque.

Nous étions quatre bons amis dans la chambrière et nous sommes sortis pratiquement tous les soirs ! L'un était Sergent et avait le droit de sortir tous les soirs, nous non, il nous fallait une permission que nous n'avions pas, nous faisions donc « le mur » pour le retrouver avec sa voiture dans un petit chemin. La base était bien gardée mais nous avions découvert que nous pouvions passer entre la barrière et le sol des rails de la voie de chemin de fer qui entrait dans la caserne (nous n'étions pas épais à l'époque, 60 kgs tout mouillé !!)

Les filles arrivaient bras dessus bras dessous dans "les Gasthaus" avec leur conjoint et pendant toute la soirée chacun menait sa vie. J'ai donc connu Inge, jeune Allemande d'une vingtaine d'année en tout bien tout honneur je précise et nous nous retrouvions donc tous les soirs avec les copains.

En rentrant, ou le matin de bonne heure j'écrivais la lettre quasi quotidienne à ma fiancée la raccourcissant en lui disant qu'il était tard et que j'étais de garde, je devais relever mon camarade !!!

IL fallait que je l'aime pour lui écrire car très forte en Français et moi ne pouvant aligner trois mots sans faute, elle me retournait les lettres corrigées... (C'est grâce à elle que j'ai fait de sacrés progrès)

Jusqu'au jour où... en rentrant un soir nous avons eu un accident de voiture. Hélas j'étais à l'avant, nous avions une coccinelle trois portes et dans le choc le passager arrière a été projeté sur le siège avant et la barre en fer du dessus du siège est venue violemment me taper dans les reins.

Nous sommes sortis de la voiture (qui est partie à la casse et que mon père a dû payer en partie.....) et là j'avais très mal. Comme nous avions fait le mur, pas question d'appeler une ambulance, les copains m'ont ramené (avec l'aide d'un autre camarade qui avait été appelé en renfort) dans le coffre pour passer le poste de contrôle.

J'ai uriné du sang toute la nuit, et le matin nous avons appelé le médecin. J'ai été transporté à l'hôpital où je suis resté une dizaine de jours. Rien de bien grave, un vaisseau avait explosé. J'en garderai des douleurs passagères toute ma vie, encore maintenant.

Je n'ai pas pu pendant ces dix jours envoyer la lettre quotidienne à ma chérie ce qui m'a valu une fort méchante lettre lorsqu'elle a tout su, parce qu'il a bien fallu que je le lui raconte. Elle m'a pardonné puisqu'épousé..

Durant cette période j'ai eu la chance d'aller à Offenbourg à un concert de Johnny Halliday qui y faisait son service militaire.

Décembre 1964 : je suis libéré et je retrouve la capitale. Mon père qui est alors Secrétaire Général d'une Caisse de Retraite me propose, avec la bénédiction de son Directeur Général, de venir le rejoindre en qualité de mécanographe. Eh oui ! en ce temps-là

l'informatique n'était pas aussi présente qu'aujourd'hui. Les cotisations des salariés étaient comptabilisées manuellement à l'aide de machines mécanographiques.

J'étais dans une Caisse de Retraite... le personnel était à l'image du métier... j'avais 20 ans et j'ai dû rabaisser la moyenne d'âge de 55 à 54 ans et demi !!

Néanmoins il s'agissait de soulager mon père d'un gros problème qui était l'inadaptation du personnel existant à s'accaparer le nouveau matériel mécanographique.

J'étais bien entendu le moins bien payé, je n'ai jamais eu d'augmentation, il ne fallait pas qu'il soit dit que le fils du "chef" était un pistonné.

Dure école de la vie mais qui forge un caractère et l'envie de s'en sortir avec la volonté de ne jamais trahir son père quoi qu'il en coûte.

Je resterai avec mon père jusqu'en décembre 1970.

Début 1965 mon père, grâce à ses relations et à la reconnaissance de ses supérieurs vis-à-vis de son travail, réussit à faire entrer celle qui allait devenir mon épouse à la Chambre Syndicale des Banques Populaires.

Nous voilà donc tous les deux « casés », nous pouvions nous marier.

6 Mars 1965 : mariage grandiose à Sucy-en-Brie, moins de vingt personnes, une église à l'éclairage glauque, et un apéritif chez mes parents pour les invités !! et ensuite se retrouver à six dans la Dauphine du cousin Fanfan pour aller à l'hôtel où sur les trois couples nous étions les seuls à n'avoir pas de chambre pourtant réservée au préalable. Toni restera longtemps traumatisée par ce triste mariage. Je pourrai plus tard (bien plus tard !) le lui faire oublier.

30 août 1967 : naissance de Stéphane, 18 décembre 1969 : naissance de Fabrice-Nicolas. Les premières années du mariage furent assez dures. Je gagnais 600 francs bruts Toni 620, par mois.

Nous avions un loyer de 600 francs !! Nous avons fait face, les chipolatas n'étaient pas trop chères à l'époque... et tous les dimanches mon père venait nous chercher pour passer la journée avec eux et manger le traditionnel poulet... et de même pour le mercredi soir où nous ne manquions jamais l'émission de variétés de Guy Lux : la piste aux étoiles...

Toni, heureusement, était augmentée tous les ans et nous avions pu obtenir un logement par la Banque à Aubervilliers dont le loyer était inférieur de 40%.

Nous avons hélas dû le quitter quelques mois plus tard car l'immeuble était infesté de punaises !!!

Relogés à Sucy-en-Brie, ville où se trouvaient mes parents nous avons bénéficié de leur aide pour l'octroi d'un logement immense de 120 m². Ensuite nous avons acheté un trois pièces en 1969.

Début 1969 dans le train de banlieue (train à vapeur !! qui vous permettait d'avoir l'été une chemise blanche au départ et grise à l'arrivée !!), je fais la connaissance d'un cadre d'une Banque du même groupe que la Caisse de Retraite.

Ce dernier me dit qu'il recherche un comptable "SICAV" !! Et qu'il me verrait bien à ce poste.

Je l'informe n'avoir aucune compétence dans le domaine (je ne savais même pas ce qu'était une SICAV) ; il me propose d'apprendre le métier.

Gros dilemme : il me fallait abandonner mon père. Toutefois j'avais réussi au cours des années passées à ses côtés à faire que le service mécanographique marche très bien.

La discussion avec lui fut rude, il était de la vieille école, celle où l'on ne quitte pas un employeur !!! Eh oui, mais néanmoins il comprit que je devais pouvoir faire autre chose et que je n'avais nullement l'intention de finir ma carrière dans cet univers.

Toutefois il posa comme condition à mon départ, mon remplacement. Heureusement lors de mon passage à la BICS à Montrouge j'avais un collègue de mon âge qui était mécanographe.

Je l'ai proposé à mon père, ils ont fait affaire (avec un salaire supérieur de 20% au mien !! Normal ce n'était pas son fils !!) Et j'ai pu partir.

J'ai donc appris ce métier de comptable de SICAV, progresser tous les ans, devenir responsable de la comptabilité.

J'ai profité de cette expérience pour passer mon CAP de Banque et faire la première année du Brevet Professionnel.

Avril 1970, mon Patron me casse les pieds, il passe plus de temps à regarder les minettes du service se baisser avec leurs minijupes qu'à essayer de développer l'activité. Un soir plus énervé que d'autres j'achète le Monde pour les petites annonces.

J'en trouve une particulièrement attrayante, la Banque Rothschild recherche un professionnel des SICAV dans le domaine administratif.

J'en rêve toute la nuit « entrer chez Rothschild » ce serait magnifique !

Lorsque l'on était dans la Banque à l'époque il y avait deux géants, Paribas ET Rothschild !

Je reverrai toujours mon épouse me jeter du 3ème étage ma photo au bout d'une épingle à linge car j'étais parti en l'oubliant....

J'ai adressé mon CV, et reçu huit jours plus tard par la DRH, je rejoignais la Banque le 1^{er} Juin 1970.

Ce fut là le début d'une très grande aventure. J'y entrais comme gradé responsable d'un service administratif de gestion de comptes investis en Sicav. Un Service de 15 personnes !! Je ne savais pas faire !! J'ai relevé le défi. Fin 1971 j'étais nommé Cadre et le service était passé à 35 personnes.

Devant l'évolution de ma carrière et le nombre d'heures supplémentaires (pas de samedi pas de dimanche) en juillet 1977, Toni a pris la décision sévère pour elle d'arrêter de travailler pour s'occuper des enfants. Et me permettre d'évoluer. Cela a été très dur car elle aussi avait bigrement progressé puisqu'elle était devenue Secrétaire de direction de la Confédération Internationale du Crédit Populaire. Si j'ai réussi ma carrière professionnelle c'est grâce à elle que je le dois. Elle s'est sacrifiée pour ma réussite. Il lui est arrivé de le regretter mais je pense lui avoir apporté le confort et une vie plus douce.

Début 1972, le Président des Sicav, également Directeur du département financier de la Banque, me demande de le rejoindre dans le département Obligataires où j'ai passé plus d'un an à placer auprès des Institutionnels les emprunts obligataires émis sur le marché et dont la banque avait une part au barème. Ce fut passionnant de se battre, soit pour placer notre contingent, soit pour essayer de "refourguer" ce que nous n'arrivions pas à placer (mauvaises signatures par exemple). Parallèlement, début 1973, le Directeur Juridique de la

Banque me demande si j'accepterais de m'occuper de la gestion Juridique des Sicav du groupe.

Bien entendu j'accepte ce deal bien que n'ayant aucune formation juridique, ce furent des heures et des heures, et des jours à potasser. Mi 1973, je quittais l'activité Obligations pour devenir Chargé de Mission auprès des Présidents des Sicav en charge du Juridique, de la tenue des conseils et assemblées générales, et honneur suprême ! mon bureau se trouvait à côté de celui du Président à l'étage de la Direction générale.

Au bout de quelques mois, je m'ennuyais ferme car je n'avais pas assez de travail. Le Président me proposa alors de faire une mission au Service Bourse de la Banque qui connaissait de grosses difficultés.

Je n'avais jamais approché un tel service et n'en connaissais nullement le fonctionnement.

Qu'à cela ne tienne, voilà une nouvelle occasion de voir autre chose. Six mois plus tard, mission accomplie, l'ordre étant retrouvé, je me trouvais à nouveau un peu désœuvré.

Nouvelle proposition du Président : "vous allez rejoindre la Gestion de Fortunes et le service de l'analyse financière pour voir ce qu'il s'y passe".

Je découvrirai alors une équipe jeune, dynamique et brillante. Je m'y ferai de très bons amis, amitié qui dure avec bon nombre d'entre eux depuis.

Me voilà dans un tout autre monde où l'on analyse la situation économique, les bilans des entreprises, les grands marchés mondiaux, le challenge est passionnant : e vais essayer d'apprendre le métier quand trois mois plus tard le Directeur Juridique de la banque me convoque pour me dire qu'il a besoin de quelqu'un pour assurer la gestion administrative et juridique de l'ensemble des sociétés du groupe Rothschild soit 60 sociétés.

Pour moi, l'enjeu est de taille. Figurent dans le fonds de commerce des sociétés cotées, des sociétés personnelles de la famille, somme toute un éventail extrêmement large.

Nouveau pari, nouveau défi que je relève. Me voilà donc en 1974 responsable du service Administration des sociétés du Groupe avec deux secrétaires.

Début 1978 la consécration : je suis nommé Foncé de Pouvoirs ! Foncé de pouvoir chez Rothschild !! C'est énorme. Quelle grande fierté pour moi et mes proches.

C'est avec une des sociétés personnelles de Nathaniel de Rothschild que je ferai la connaissance de Jean Arthuis, alors Commissaire aux Comptes, avec qui nous ferons de belles virées en Corse à Campoloro et qui deviendra quelques années plus tard ministre des Finances.

1982 : Nationalisation de la Banque. J'ai du mal à supporter tous les retournements de veste de tous ceux qui ont "adoré et mangé à satiété" la soupe Rothschild et qui maintenant crachent sans la moindre vergogne dedans.

Mi 1982, David de Rothschild me demande de lui constituer une nouvelle société, établissement financier pour démarrer une nouvelle activité, c'est aujourd'hui Rothschild et CIE Banque.

A titre de remerciements il me fera livrer à la maison trois caisses de Château Lafitte Rothschild 1962, 1964, et 1966.

Début 1983, je suis "chassé" par un cabinet pour le compte de la Banque Privée de Gestion Financière, banque spécialisée dans l'Immobilier.

Après plusieurs entretiens, je rejoins la BPGF le 1^{er} avril 1983 - et ce n'est pas une blague - la Banque dépose le bilan le 1^{er} Avril 83 !!!

Heureusement, embauché comme Secrétaire Général Adjoint, le poste est nouveau et j'échappe ainsi à la charrette.

En fait les autorités de l'époque ne laissent pas une banque déposer le bilan, il est créé une structure de défaisance - la SPGF - qui récupère tout le passif et est créée une nouvelle BPGF (nom conservé compte tenu de sa place sur le marché des emprunts).

J'y entre pour assurer la gestion administrative et juridique des sociétés du groupe (une trentaine).

1^{er} janvier 1984, je suis nommé Sous-directeur.

A la mi 1984, arrivée d'un nouveau Directeur Général en provenance de Paribas, Henry Arditti. Il m'a beaucoup appris. Il restera mon Maître.

À la veille de mon départ en vacances, il me convoqua pour me faire la proposition suivante :

" Je vais créer une grande Direction administrative regroupant l'ensemble des Back-office de la banque (Bourse, Titres, Salle des Marchés, Caisse, Portefeuille, Services généraux), et j'envisage de vous la confier ; vous avez jusqu'à la fin de vos vacances pour y réfléchir et me donner votre réponse".

Diable me voilà face à un nouveau deal, de taille celui-là : 80 personnes et cinq activités totalement inconnues.

Je rentre de vacances le 1^{er} Août - Banco-

Me voilà donc patron de la Direction administrative de la Banque ; il ne restait plus qu'une solution : « travailler » douze, treize heures par jour, le samedi, le dimanche.

Au 1^{er} Janvier 1986, je deviens Directeur, Membre du comité de Direction.

Lorsque je vais quitter la Banque en 1987, les congés non pris et payés me permettront d'acheter un studio sur la côte (100 000 Francs).

Je vais, au cours de ce mandat avec cette Banque, avoir à traiter notamment un dossier difficile sur lequel avec mon Directeur Général nous n'avons pas cédé : l'arrivée d'une nouvelle équipe de gérants en provenance de la Banque de Neuflize et spécialisée sur les transactions de bourse étrangère.

Cette équipe voulait absolument que nous prenions comme conservateur américain le Broker Madoff. Je m'y suis formellement opposé avec l'aide du DG et nous avons tenu bon. Vingt ans après l'histoire nous donnera raison !!! Avec "l'affaire Madoff" !!

En 2012, en effet, la justice américaine, dans le cadre de son enquête sur ladite affaire viendra m'interroger à Servian. Au cours de cet entretien qui a duré trois heures j'ai pu m'apercevoir qu'ils connaissaient parfaitement le dossier sur tout ce qui s'était passé en

France. Il faut reconnaître qu'ils ne lésinaient pas sur les moyens..... envoyer un Avocat de Washington à Servian !!!

Ils ont récidivé en 2019 où je suis allé les rencontrer dans un grand cabinet d'Avocats à Paris.

Autre activité passionnante : Tout en continuant à gérer la Direction Administrative, le Président m'a demandé, compte tenu de l'augmentation des effectifs, de revoir l'ensemble de l'implantation des services et d'engager les travaux nécessaires. Depuis les plans jusqu'au suivi de la réalisation je suis devenu architecte ! Tous les services de la Banque ont été bougés et l'ensemble des bureaux du quatrième étage au sous-sol ont été refaits, y compris celui du Président et du Directeur Général. Ce fut assez épuisant de gérer simultanément ces deux activités.

En 1986, la Banque va de nouveau connaître des problèmes, les actionnaires Paribas et Albert Frères souhaitent se retirer, c'est là qu'arrive Pierre Moussa, ancien PDG de Paribas avec ses équipes de « cascadeurs ».

Ils veulent tout casser et notamment ce qui venait d'être construit. L'entente n'étant pas des meilleures avec eux et un ancien Directeur de la BPGF me faisant des appels depuis un moment déjà, je décide de quitter ce qui était devenu la Banque Pallas France (qui connaîtra, elle, le dépôt de bilan plus tard).

Ce départ pour le groupe GAN ne s'est pas fait sans difficultés car Moussa qui avait pour actionnaire le GAN est intervenu pour faire capoter cette opération.

Nous avons dû monter un subterfuge grâce à l'aide amicale d'un dirigeant de la Banque BMA, et de cette façon me suis trouvé embauché comme "Contrôleur de Gestion " Chez BMA !!

Je n'y ai jamais mis les pieds, sauf pour signer mon contrat, et j'ai rejoint directement la BIF banque captive du GAN. J'ai vécu "dans la clandestinité pendant trois mois, annoncé comme un stagiaire !!"

Au bout de ce terme avec le DG de la Banque et le Président (Directeur Financier du GAN) nous avons décidé de cesser cette mascarade. J'ai donc été recruté par la BIF en qualité de Directeur de l'administration avec la charge de tous les back-office de la banque ainsi que de la direction Administrative de la société de Bourse Eric de Lavandeyra que la Banque venait de racheter à la demande des pouvoirs publics car elle était en état de faillite.

Je n'oublierai jamais mon premier contact avec Lavandeyra. Cette société avait un trou de 400 millions de francs, 40.000 suspens de bourse avec le marché Français et 4000 balances -titres fausses sur 4012 valeurs en portefeuille. Les trois 4 comme je les ai appelés.

Il aura fallu deux ans pour remettre de l'ordre dans cette société qui plus tard deviendra Alphabourse puis EIFB et sera reprise ensuite par le CIC.

Côté Banque, je reprenais la Direction Centrale de l'administration qui comportait le service des titres, le service trésorerie salle des marchés, le service des engagements, l'informatique financière. Vaste programme.

En 1992, en juin très exactement le Directeur Général et ami a la mauvaise idée de se suicider !

Cela fait désordre dans une Banque et peut laisser envisager toutes sortes de chose.

En fait il avait des problèmes personnels et son geste n'avait rien ou pas grand-chose à voir avec la Banque.

Toujours est-il que le Président fit venir un "tueur" pour liquider les trois membres de la Direction Générale restants et dont je faisais partie.

Je dois reconnaître que cette décision, bien que brutale pour nous, était tout à fait justifiée de la part du Président du GAN.

La tactique fut classique, un bureau, une secrétaire, un titre et plus aucune fonction. Le but étant de voir combien de temps nous tiendrions. Fort d'un contrat en béton signé lors de mon arrivée ils ont dû se contraindre à me licencier au bout de huit mois (c'est très long d'être présent tous les jours et de passer son temps à éviter les pièges tendus)

En mai 1993 : licenciement. Je poursuis la Banque aux Prudhommes, je gagne et la Banque est condamnée à me verser une indemnité pour licenciement abusif et à rembourser l'Urssaf des sommes versées.

La Banque contrattaque et fait une assignation en insolvenabilité (ce qui m'a contraint à faire faire une évaluation par un expert de mes biens pour prouver ma solvabilité), Le Président de la Cour d'Appel estime que j'ai suffisamment touché d'argent et que je n'ai pas besoin de plus !!! Nous allons en appel et je perds.

Ce dossier étant imparable je me doute que mon avocat a commis une erreur, ce qui est le cas, je l'ai donc poursuivi et tout cela s'est finalisé par une transaction amiable avec lui et le dossier est clôturé.

Petite parenthèse, nous avons avec Toni décidé à l'époque, ne sachant pas ce que serait l'avenir, de faire une donation de 200 000 francs à chacun de nos enfants.

Il n'en reste pas moins que licencié à 50 ans j'ai galéré dix-huit mois pour retrouver un travail.

Je n'ai cessé pendant ces dix-huit mois de me lever à 6 heures et d'être assis à mon bureau dès 7 heures pour effectuer mes recherches d'emploi, j'ai abandonné toutes les activités (tennis et autres) afin de ne pas tomber dans la facilité du "j'ai du temps pour jouer", j'ai rencontré au moins deux ou trois personnes par semaine.

Nous avons avec Toni tout essayé. 1994 a été une année terrible sur le plan économique, nous avons essayé d'acheter une bastide pour réaliser des Gîtes mais ce n'était pas rentable et ne permettait pas de vivre, cette activité ne pouvant qu'être secondaire.

Nous avons essayé de reprendre une librairie- presse mais nous sommes arrivés aux mêmes conclusions.

Je me suis associé avec un consultant indépendant pour effectuer des missions d'organisation mais le marché était bouché.

Episode douloureux pour Toni, nous avons vendu en 1994 le magnifique petit duplex que nous avions acheté à Saint-Aygulf dans le Var. Les conditions de marché étaient terribles à ce moment-là et nous y avons laissé des plumes. Mon raisonnement de l'époque était simple, je voyais les mois passer, toujours prélever sur le capital (car les indemnités de chômage que je touchais bien que très importantes ne suffisaient pas à payer les impôts et

les remboursements de crédits) qui commençait à baisser sérieusement, les charges de l'appartement, remboursement de crédit, charges de copropriétés, impôts, j'ai préféré me couper un bras.

L'avenir me donnera tort car j'ai retrouvé un poste, l'immobilier c'est envolé et nous aurions pu faire « la bascule » sur la revente.

Je n'ai jamais cessé de dire que faire la Bourse après une séance est toujours plus facile....

Et puis un beau jour d'octobre 1994, le soir à 20 heures je reçois un appel téléphonique d'un Associé du Cabinet d'Audit Arthur Andersen, qui avait fait une mission pour moi lorsque je dirigeais la Société de Bourse, me demandant si j'étais toujours libre.

Le lendemain je rencontrais l'Associé en charge de la Division Finance chez Arthur Andersen qui me proposait un poste de Directeur Technique en charge de la cellule Gestion Mobilière, en clair l'Audit des OPCVM. "Arthur" avait 200 mandats de Commissaire aux comptes.

Après plusieurs rendez-vous avec d'autres Associés nous concluions et je rejoignais Arthur le 1^{er} Décembre 1994 et pour la petite histoire avec un salaire inférieur de 40 % au dernier salaire dans la Banque.

Mon pari était complètement fou ! Diriger des missions de Commissaire aux Comptes alors que je n'avais jamais fait de comptabilité ! Certes je connaissais parfaitement la comptabilité OPCVM mais je n'avais aucune idée du travail d'auditeur.

J'ai vécu je pense, les années les plus intenses et les plus riches de ma vie dans ce cabinet. Travailler avec des équipes bouillant d'intelligence composées toutes d'éléments sortis des grandes écoles a été une expérience fabuleuse.

Nous avons réussi à avoir la meilleure équipe d'audit Opcvm de la place au bout de deux ans, et j'ai été nommé Directeur Expérimenté.

La qualité des équipes de mon département a fait que les auditeurs Finance nous confiaient des missions d'organisation ou de vérification du domaine titres des établissements dont ils étaient Commissaires aux comptes.

J'ai vécu cela intensément ne m'apercevant plus de mon âge avec ces jeunes qui avaient la hargne.

C'es ainsi que j'ai connu Eric Woerth qui deviendra plus tard ministre des Finances.

Parallèlement et à la demande de l'une de mes auditrices, j'ai assuré un cours d'Audit OPCVM pour le Mastère de Gestion de la faculté d'ASSAS. Expérience passionnante aussi, moi qui n'avais jamais rien fait à l'école me voilà en train de donner des cours dans une fac !!! L'expérience ne fut pas géniale car les élèves du Mastère de Finances d' Assas n'étaient pas motivés pour l'audit. D'un commun accord avec la responsable du Mastère nous n'avons pas reconduit l'expérience.

La grande aventure

Mi 1997, l'associé patron de la Division Finance d'Arthur m'appelle pour me dire : "Jean-Louis, tu ne peux pas être nommé Associé si tu ne pars pas faire la "School de Chicago".

Il faut dire que le cursus Arthur passe par un séminaire à Biarritz pour devenir Séniор puis ensuite par le passage obligé de l'école de Chicago !

J'ai dû à ce moment-là me mettre à transpirer abondamment. Comment suivre cette semaine intense sans parler anglais ?

Tant pis, advienne que pourra, banco !

En septembre, départ pour Chicago (découverte dans l'avion d'une lettre d'amour de ma chérie...), arrivée à l'université Arthur (au moins aussi grande que l'ESSEC à Paris), affectation d'une chambre. Jusque-là tout va bien ou à peu près. Mais c'est le lendemain que je découvre l'amphithéâtre avec environ 200 arthuriens du monde entier.

Là, Dieu est venu à ma rescousse. Juste derrière moi se trouvait André Rolland, un autre collègue de Paris, qui, lui, parle parfaitement anglais. Nous avons sympathisé, et il m'a fait la traduction des points les plus pointus.

Nous avons vécu une aventure inoubliable car nous étions les deux plus vieux impétrants (56 ans pour moi et 48 pour lui), alors que tout le reste de la troupe devait avoir 25/28 ans. Jeux de rôles, jeux dans la cour (voir la photo avec les tee-shirts).

En bref, une réelle aventure qui me permettra de passer Associé.

En 1998, j'ai vécu un moment rare de mon parcours professionnel.

Moi l'autodidacte, premier professionnel entré dans un cabinet qui ne recrutait que des BACS+5, j'étais nommé DIRECTEUR ASSOCIÉ !! Le Graal pour moi !

Fin 1999, je fus contacté par un Banquier Luxembourgeois qui cherchait un professionnel des OPCVM sur la place de Paris afin de réaliser une mission ayant pour but de savoir s'ils devaient ou pas venir s'installer à Paris.

Quatre mois de travail pour une équipe de trois auditeurs avec moi pour, dans un premier temps, analyser ce qu'ils savaient faire chez eux, et le comparer au marché français.

En février 2000, je leur rendais mes conclusions les encourageant à venir s'installer à Paris.

En mars 2000, ils revenaient vers moi me disant qu'ils s'installaient et qu'ils voulaient un président pour gérer cette activité.

J'avais à l'époque compris que j'avais obtenu mon bâton de Maréchal en qualité de Directeur Associé du Cabinet et que les chances de progresser étaient plutôt faibles. Par ailleurs j'avais passé l'essentiel de ma carrière dans la Banque et y retourner ne me déplaçait pas.

Enfin troisième et dernier élément non négligeable, ils étaient venus me chercher : je pouvais me permettre ainsi d'afficher mes prétentions, lesquelles étaient fortes et supérieures de plus de 40% à mon statut chez Arthur auquel s'ajoutait une Mercedes de fonction.

Le 1^{er} Juin 2000, je rejoignais le groupe DEXIA en qualité de Directeur de la Banque Privée à Paris et Président directeur général de la Filiale d'administration de fonds DFSF.

En Juin 2001 j'étais nommé Membre du Directoire de la banque, Membre du comité exécutif.

J'avais 57 ans et j'étais à l'apothéose de ma carrière, moi, l'autodidacte, Membre du Directoire d'une Banque !

En 2001 j'ai décentralisé tous les services administratifs à Rosny-sous-bois où j'avais aménagé deux étages de la tour se trouvant à côté du centre commercial et de la gare.

A partir de ce moment-là j'ai commencé à passer entre deux et quatre heures par jour dans ma voiture à faire des allers/retours avec la rue d'Anjou. Heureusement que j'avais le téléphone dans la voiture...

En 2002, nous rachetions la Banque Vernes et modifions la structure de Direction, j'étais nommé en Juin Directeur Général Adjoint, Membre du Comité Exécutif de la nouvelle Banque.

La Filiale DFSF passait en 2003 sous le Contrôle de BIL à Luxembourg et j'ai commencé à ne plus partager la stratégie que voulait mener le Luxembourg (c'était bien connu, les Luxembourgeois étaient meilleurs banquiers que les Français !!!).

Je me suis donc fâché avec mon actionnaire, j'ai remis mon mandat de PDG et demandé ma mise en retraite (j'avais les annuités nécessaires.)

Septembre 2003 Je suis officiellement en préretraite, Septembre 2004 je suis à la retraite.

Nous avions avec Toni acheté un terrain dans l'Hérault dans le but de faire construire notre future maison de retraités. Début 2003 voyant la situation se dégrader nous avons pris la décision de demander à mon cousin Guy sur place de lancer la construction. Il a réussi avec l'aide des entreprises du coin un véritable exploit de nous livrer la maison en janvier 2004, date à dans laquelle nous sommes venus nous installer définitivement dans le sud.

Nous étions ravis car cette maison d'architecte avait été faite par nous et suivant nos souhaits pour devenir la maison familiale. Nous nous y plaisions beaucoup et ne nous lassions pas de voir un paysage superbe sur les vignes à longueur d'année.

Une maison neuve non complètement terminée demande beaucoup de temps pour l'aménagement ; cela a occupé les douze premiers mois.

Puis je me suis mis à chercher ce que je pouvais bien faire, car hormis travailler, je ne sais rien faire d'autre. Je n'ai aucun « dada », je ne me voyais pas aller jouer à la pétanque ou aller à la pêche !!



En regardant les informations je tombe sur un reportage concernant les Conciliateurs de Justice. C'est quoi ça ? Après des recherches notamment sur Internet je découvre que cela peut être passionnant de tenter de régler des conflits.

Aussitôt dit, aussitôt fait, je fais une demande auprès du Tribunal de Béziers.

2 novembre 2006 je suis nommé Conciliateur de Justice sur Ordonnance du Président de la Cour d'appel de Montpellier, et le 7 Novembre je prête serment à la Cour d'Appel de Montpellier

J'ai en charge quatre cantons, une population de 80 000 habitants, 35 communes.

Je vais tenir pendant quatre ans des permanences une fois par semaine dans chaque chef-lieu de canton et un vendredi sur trois celle aux audiences du Tribunal d'instance de Béziers.

Une fois encore ce fut une expérience passionnante qui m'a permis de constater combien est grande la détresse des gens face à la complexité des lois, aux voyous de toutes sortes qui arnaquent les plus faibles, aux imbéciles qui pourrissent la vie de leur voisin, aux locataires véreux, aux propriétaires monstrueux, aux contrats écrits en tout petit que l'on ne prend jamais le temps de lire jusqu'au bout (notamment la téléphonie mobile), etc...

J'ai reçu environ 400 personnes par an, traité 80 à 100 dossiers par an, avec un taux de réussite de 80 %, résolvant ainsi autant de dossiers qui n'ont pas encombré les Tribunaux.

Le rôle des Conciliateurs est ingrat car méconnu du public et non reconnu à sa juste valeur par le Ministère de tutelle et l'État. Il suffit d'assister à des séances du Tribunal d'Instance

pour voir le coût pour le pays de toutes ces instances qui se présentent, et qui ne sont quasiment jamais traitées du premier coup car il y a toujours un avocat pour alléguer qu'il n'a pas tout le dossier de son confrère ou qu'il l'a reçu trop tard et demande ainsi de renvoyer l'audience. Devant la quantité importante de dossiers à traiter, les Juges n'ont pas un temps infini pour examiner des dossiers et écouter les parties, le Conciliateur, lui, prend le temps qu'il faut.

Hélas en mai 2011, j'entre en conflit avec la Cour d'Appel sur le remboursement des frais de déplacement car ils contestent le paiement de 3 kms ! En recevant la lettre du Président de la CA, j'y lis que son rôle est, notamment, de veiller au bon usage des deniers de l'état.....

Vert de rage je donne ma démission. Cent dossiers traités par an pour 1100€ de remboursement de frais de déplacement sur l'année 2010, effectivement je ruine la France en travaillant bénévolement deux jours et demi par semaine !

La suite des évènements me permettra de me défouler. En Janvier 2012, je reçois la visite de celui qui a été désigné pour me remplacer sur les quatre cantons. Il habite Béziers et un simple calcul permet de constater que je facturais 103 kms par semaine et que mon remplaçant en facturera, lui, 190 !!!

Je n'ai bien entendu pas manqué d'adresser un courrier au Président de la Cour d'Appel pour le féliciter sur la gestion des deniers publics.

Autre aventure, une nouvelle fois en 2008, toujours en regardant à la télé une émission sur la tutelle, sa complexité, ses tuteurs voyous, l'idée me taraude d'aller voir ce qu'il se passe dans ce milieu. Internet, les lois, les textes, m'apprennent ce qu'est un tuteur et en mars je dépose un dossier au Tribunal.

Après une rencontre avec les juges, le 31 Octobre 2008 je suis inscrit sur la liste des Gérants de Tutelle par le Procureur de la République.

2 janvier 2009, débute l'aventure. Lors d'un rendez-vous avec le juge après les trois premiers dossiers je l'informe que je ne souhaite pas avoir plus de 12 dossiers car j'ai jaugé le temps nécessaire à la bonne réalisation des missions.

Voilà à nouveau une expérience qui s'est révélée passionnante, enrichissante, et qui m'a permis de constater le long chemin qu'il reste à parcourir dans ce « métier », lequel, hélas avec le vieillissement des populations, va devenir de plus en plus important. J'ai pu dès lors juger combien la Justice est le parent pauvre de la République avec des moyens plus que limités. Comment veut-on qu'un Juge des Tutelles, qui doit gérer 3000 dossiers, fasse correctement son travail ? Ils sont deux maintenant, mais comment suivre 1500 dossiers avec la rigueur nécessaire avec seulement deux greffiers ? Cela laisse seulement une heure par jour et par dossier !! Y compris les rencontres avec les majeurs, avec les tuteurs. C'est ingérable.

En 2010 une nouvelle loi sur la tutelle entre en vigueur, le Gérant de Tutelle devient Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.

Cette loi, si elle apporte de nombreuses améliorations, laisse encore des vides.

Elle exige aussi que les gérants existants - entre autres - suivent une formation de 350 heures et passent un examen avant le 31 décembre 2011, faute de quoi ils ne pourront plus exercer. Aucune dispense ne pouvant être accordée, le but est clair : se débarrasser de ces vieux gérants de tutelle qui exercent depuis quinze ou vingt ans et « «has been ». Le résultat sera là, la majeure partie des anciens s'arrêtera. Il est clair qu'il fallait faire le ménage mais peut-être avec un peu plus de discernement et de référence à l'expérience passée.

Personnellement, j'ai refusé cette formation et je prends donc - je l'espère pour peu de temps - une deuxième fois ma retraite, à 67 ans, en 1971.

Ma crainte aujourd'hui c'est que n'importe quel individu de niveau Bac+2 suive la formation (le coût n'est pas très élevé : 4000€), réussisse son examen et devienne MJPM. C'est une responsabilité très lourde qui demande beaucoup de qualités et d'expérience car il y a d'une part la gestion humaine et d'autre part dans beaucoup de cas la gestion patrimoniale, autant de caractéristiques qui demandent « du vécu ». Les Juges ont peu de moyens de contrôle, mis à part l'examen des comptes de gestion annuels par le Greffier en Chef.

La suite de ce rappel de ma vie professionnelle va essayer d'une part de parler du reste de mon existence et de narrer les diverses expériences ou anecdotes au travers des dossiers traités.

LE RESTE

Cette période de 67 ans dont 47 à travailler a bien entendu connu aussi d'autres aventures.

Treize années de Conseiller Municipal à Ormesson, sept ans aux côtés du seigneur et maître Olivier d'Ormesson, maire pendant plus de 50 ans !! Puis cinq ans aux côtés de Guy Le Doeuf, homme de cœur qui a révolutionné la mairie dans la douceur. Vice-Président de la Commission des finances, membre du CCAS, responsable de l'antenne emploi de la ville.... Encore des expériences passionnantes !

Guy voulait que je sois son successeur, il a été terriblement déçu lorsque je lui ai annoncé que je partais dans le sud pour ma retraite. Président de l'Association syndicale des résidents de l'ensemble immobilier où je résidais - là aussi plein d'enseignements - la découverte du bénivolat avec toutes ses histoires et l'ingratitude observée face au dévouement, l'intolérance de ceux qui se plient avec bêtise aux décisions d'Assemblées - auxquelles ils n'assistent pas - et ensuite paiement de 30 francs (à l'époque) de charges avec des pièces de cinq centimes jetées dans la boîte aux lettres !!-

Et la famille dans tout cela. Il est clair que je l'ai délaissée, partant le matin à 7h et revenant à 20 ou 21h, travaillant le soir, le samedi, le dimanche,

Il ne restait pas beaucoup de temps pour s'en occuper. Toni a sacrifié sa carrière professionnelle de Secrétaire de direction de la Confédération Internationale du Crédit Populaire pour s'occuper des enfants et me permettre de grimper dans la hiérarchie. Ce ne peut être qu'une reconnaissance éternelle. Sans elle je n'y serais pas arrivé.

Il y a bien eu des fois ou, au cours de disputes dans le couple- qui n'en a pas eu en 47 ans de mariage ? – J'ai entendu "tu m'as contrainte à abandonner ma carrière pour toi". Cela est tout à fait normal et humain, mais avec le recul et la sagesse nous avons eu une vie agréable et bien avantagee, il est vrai grâce à elle. Cela dit, et c'est également vrai, nous aurions aujourd'hui deux retraites et participerions un peu plus à l'essor de la nation avec plus d'impôts.....

Nous avons marié nos deux enfants l'un en chapeau haut de forme et jaquette, pour l'ainé, marié par un ami Maire adjoint de Chennevières, et le cadet par moi puisque j'ai procédé au mariage en qualité d'Officier d'état civil par délégation du Maire. Un très grand moment où les larmes furent nombreuses et où mon père qui l'ignorait a failli faire une crise cardiaque en me voyant entrer dans la salle des mariages ceint de mon écharpe tricolore.

Bien entendu lorsqu'elle s'est retrouvée seule, Toni a organisé sa vie, en sport, à la découverte de l'ordinateur, la création d'un site, la peinture sur porcelaine etc.....

La contrepartie de tout cela fut que lorsque j'ai pris ma retraite elle s'est retrouvée du jour au lendemain avec un individu sur les bras, passant d'une "liberté totale" à un Tyran !!!

Plus de trente-cinq ans à diriger des gens et d'un seul coup plus qu'une seule victime !!! Que cela a dû être difficile pour elle. De plus je le reconnaiss humblement j'ai toujours utilisé mes yeux et je ne cesse de la regarder- je n'ai plus qu'elle !! - Et puis le temps passe, il faut laisser le temps au temps et tout rentre dans l'ordre ou presque.

Nous sommes heureux aujourd'hui avec nos deux enfants (avec des couacs ! mais qui n'en a pas ?) et sept petits-enfants tous plus beaux et adorables les uns que les autres.

En Mai 2010, j'ai réparé une grosse cicatrice dans la vie de mon épouse en fêtant nos 45 ans de mariage.

Ce fut grandiose, tous, amis et famille étaient là, nous avions loué une salle dans un magnifique château proche de la maison, amis et famille ont couché sur place ce qui a



permis de faire la fête pendant deux jours. Seules deux personnes manquaient, mon père et ma sœur décédés en 2003. Le mariage minable de 1965 était oublié, et j'étais très fier d'avoir pu offrir cela à Toni.

Je voudrais, avant de passer à des anecdotes, terminer ce chapitre sur ma vie professionnelle par ce constat :

- Caisse de Retraites des Banques Populaires - n'existe plus
- Caisse Centrale des Banques Populaires -n'existe plus
- Banque Rothschild – n'existe plus
- Banque Privée de Gestion Financière –n'existe plus
- Banque Pallas France – n'existe plus
- Banque pour l'Industrie Française – n'existe plus
- Arthur Andersen – n'existe plus
- Dexia Banque Privée – n'existe plus
- Quant à DFSF qui était devenue filiale de la BIL à Luxembourg, cette dernière vient d'être rachetée par une banque Qatarienne !!

Moralité : ou JLJ passe, les boîtes trépassent !!! Drôle non ?

AVENTURES ANECDOTIQUES

Ma carrière chez Rothschild a failli s'arrêter à cause d'une bouteille de vin !!

Secrétaire Général des SICAV du groupe, j'avais en charge l'organisation des Assemblées générales et la tenue des conseils d'administration. C'était une institution, 300 à 400 actionnaires présents, une assemblée houleuse, qui se déroulait en principe à l'hôtel PLM Saint Jacques (hôtel qui faisait partie du groupe), était suivie d'un cocktail et ensuite d'un repas pour les membres du conseil d'Administration.

Cette année-là, ce devait être en 1979/80 j'avais oublié de réserver à temps le PLM – il faut rappeler que le Baron, Président de la SICAV, était aussi le Président du PLM ! - je pris contact avec le Baron Elie qui en fut fort mécontent et me pria d'éviter certains groupes concurrents français. Me voilà dans une situation difficile car il ne me restait plus grand-chose.

Lors d'une de mes visites à la COB (l'organisme de contrôle de la Bourse à l'époque) j'avais découvert dans le 15ème arrdt l'Hôtel NIKKO qui venait d'ouvrir sur les quais de Seine. Je m'y suis donc rendu, j'ai réservé une salle, le cocktail, le repas et j'ai surtout pris la peine d'apporter des photos des Barons, insistant lourdement sur le fait que les Rothschild étaient propriétaires du PLM et qu'il fallait mettre les petit plats dans les grands.

Nous avons eu deux réunions pour organiser la manifestation, l'aménagement des salles, le plan de table. Je les informe qu'en général l'assemblée dure environ 1h/1h30 et que démarrant à 11H, tout devait être prêt pour le cocktail à 12H.

Vint le jour de l'Assemblée et pour la première fois depuis 5 ans elle fut expédiée en 20 minutes chrono, pas un cri, pas une question, L'horreur !! J'étais au bureau et ne pouvais partir prévenir la direction de l'hôtel. Bien entendu lorsque nous sommes sortis de la salle de conférence pour le cocktail rien n'était prêt - mais je dois avouer qu'en moins d'un quart d'heure ils ont récupéré tout le personnel et le cocktail put se dérouler normalement. Mais je passe sous silence ce que j'ai entendu pendant ce quart d'heure (quelques jours plus tard le Baron, m'avoua avoir été très content de m'avoir fait peur.....).

Hélas mon calvaire n'était pas terminé.

Nous montons ensuite dans la salle du restaurant, salle immense qui prenait pratiquement tout un étage, et comme nous étions nombreux (vingt-cinq), ils nous avaient mis une grande table en plein milieu du restaurant. Après les commandes, le sommelier s'approche

de moi et me demande quels vins il doit mettre. Bien entendu et compte tenu du fait que les Barons étaient aussi propriétaires du fameux « Château Lafitte » je ne pris aucun risque et lui demandais de s'adresser au Directeur général, lequel, occupé à discuter avec un collègue lui répondit "mettez un bon bordeaux".

Quelques instants plus tard le sommelier arriva derrière le Baron Elie avec une bouteille dans sa corbeille, lui servit un verre, puis attendit.

Le pire moment de ma vie allait arriver, le Baron porta le verre à la bouche puis se retournant, cracha le contenu !!!! C'est quoi cette « saloperie » !! Tels furent textuellement les mots qu'il prononça.

Doucement le sommelier retourna la bouteille ; c'était du Mouton Rothschild, autre branche de la famille, avec laquelle les rapports n'étaient pas bons.

Nous avons eu droit à une explication sur le Mouton Rothschild qui voyageait en wagon citerne et le Baron demanda la carte et choisit un autre vin. Inutile de dire que je n'en menais pas large et que je ne donnais pas cher de ma continuation chez Rothschild à ce moment précis. Il n'en fut rien, il comprit parfaitement que le sommelier avait cru bien faire, mais il ne tarda pas à se venger...

Quelque temps plus tard, un après-midi à 14H je reçois un appel téléphonique du Baron Elie :

« JUAN vous êtes viré » et il raccroche.

Sur le moment je ne fais aucun lien avec l'hôtel, je reste coi, et descends voir le Directeur général pour lui demander s'il est au courant de quelque chose. Avais-je fait une bêtise ? Bien entendu il n'était au courant de rien.

J'ai passé l'après-midi à me morfondre, à imaginer la situation, viré comme cela sur le champ. Au bout de deux heures néanmoins j'étais surpris de ne plus en entendre parler quand vers 16h30 nouvel appel du Baron :

« Alors vous avez flippé hein ? C'était une blague bien sûr, il me fallait une victime aujourd'hui, alors en pensant au vin j'ai songé à vous ! »

A la BPGF, Je prends une semaine de vacances et apprends en rentrant que je suis viré !!

En mars 1985, nous partons avec un couple d'amis célébrer nos vingt ans de mariage au Club Med à Cap Skirring – un des tops de l'époque

Nous y passons une semaine formidable, en nous gavant de poissons et de crevettes royales entre autres, avec une virée en Casamance au cours de laquelle nous découvrons un jour sous une hutte les huîtres de palétuvier, ou bien, un autre, sur une petite île déserte une école tenue par des bonnes sœurs, des enfants d'une dizaine d'années nous parlant de Napoléon ou Jeanne d'Arc... en pleine brousse !! C'était fantastique. La seule chose que les enfants nous demandent, ce sont des crayons et des cahiers pour travailler. Nous avons l'impression d'être sur une autre planète. Sur le chemin de retour vers le club ma tendre Toni ne trouve rien de mieux que de plonger du bateau dans la Casamance..... l'horreur tant

cette rivière est sale ! Je me demande encore comment elle a fait pour ne pas choper des cochonneries ou se faire croquer toute crue par je ne sais quel crocodile !

Autre côté typique de cette virée au Sénégal : le Club avait son propre avion, A l'arrivée à Dakar nous prenons un magnifique joyau de l'aéronautique.... un coucou avec deux moteurs à hélice à l'état de ferraille avec des sièges de camping !! Rafistolés et tenant par miracle.

Je pense que nous avons tous, sans le dire, prié avant de décoller, d'atterrir et idem au retour. Cela dit il se posait directement à l'intérieur du Club. Hélas quelques années plus tard ce coucou se crashait et il n'y eu aucun survivant. Pour l'anecdote, Toni, fatiguée s'était endormie tout le temps du trajet !!!

Cette semaine bien remplie, nous rentrons plein de bons souvenirs en tête et le lundi matin je retourne travailler. J'arrive à la Banque vers 7h15 /7h30, en général je faisais l'ouverture !! , et commence à regarder les chemises de courrier que ma secrétaire a préparées à mon intention.

Je vois arriver vers 8 h 30 le DG (il se garait sous la fenêtre de mon bureau). M'apercevant il me fait signe de venir le voir. Après quelques minutes de civilités il m'annonce :
«Jean-Louis, vous êtes viré ! Le Président a pris cette décision pendant votre absence après avoir reçu le CE, j'ai essayé de savoir pourquoi il n'a rien voulu entendre, je n'ai rien pu faire »

Inutile de dire que le coup est terrible. Remonté dans mon bureau, ma secrétaire étant arrivée, je lui demande s'il s'est passé quelque chose dans ma direction en mon absence. Elle me répond avoir vaguement entendu une employée de mon service « Caisse » se vanter d'avoir tenu de la Secrétaire générale de la Banque que mon sort était réglé.

Je convoque alors cette charmante « vieille jeune fille », ferme à clef les deux portes de mon bureau et l'informe qu'elle n'en sortira que lorsque je saurai ce qui s'est passé.
Au bout d'une heure elle craque : la Secrétaire générale de la banque avec qui bien entendu j'avais des rapports plutôt tendus, lui avait demandé d'aller voir le Président pour lui dire que j'étais un tel tyran avec le personnel qu'il allait y avoir grève et que tout mon personnel se retrouverait à manifester dans la cour !!!

Je suis donc immédiatement descendu voir le Président, très brave homme ayant peur de son ombre, un de ces Inspecteurs des Finances meurtris de ne pouvoir diriger qu'une petite banque, de surcroît venant d'être nommé Président de la Commission de Déontologie créée par les pouvoirs publics pour assainir un peu le marché financier, et qui bien entendu à l'idée de voir son nom dans la presse pour cause de grève dans son établissement ne s'est posé aucune question et, encouragé par sa Secrétaire Générale, avait décidé de me virer. Inutile de dire que l'entretien a été musclé, j'en suis ressorti au bout d'une heure après avoir mis les points sur les 'i'.

La suite de cette histoire est que la Secrétaire Générale était virée peu de temps après, ma collaboratrice sermonnée pour s'être laissé embarquer dans une telle histoire, et bien entendu, on me demandait d'oublier cet épisode désastreux.

Cette pauvre Secrétaire générale ne l'a pas emporté au paradis car elle est décédée d'un cancer dans l'année qui a suivi.

Peu de temps après, le Président, pour se racheter, m'a impliqué dans une opération top secret de Banque d'affaire au cours de laquelle je me suis « éclaté » pendant quatre mois.

Il s'agissait de prendre le contrôle d'une holding familiale qui détenait entre autres une participation dans une cimenterie à Besançon, laquelle intéressait fortement les Ciments Français pour leur développement.

Ce fut une aventure palpitante avec des départs de Paris à 3h du matin pour Besançon, des rendez-vous avec l'acheteur à Dijon afin de ne pas être vus, des mésaventures toutes plus rocambolesques les unes que les autres- notamment le PDG de la holding qui avait signé la vente de la cimenterie avec Holderbank premier cimentier Suisse- et à l'arrivée après une rude bataille une commission de dix millions de francs pour la Banque et une prime non négligeable pour les quatre participants.

Une grande, très grande aventure que j'ai vécue avec la Directrice Juridique de la Banque qui hélas, bien que beaucoup plus jeune que moi est décédée en 2007.

BPGF - Les indélicatesses d'un collaborateur

Le Directeur de la Gestion de patrimoine avait autorisé l'un de mes collaborateurs – responsable de la comptabilité des Opcvm- à gérer trois comptes de particuliers, dont celui de l'ancienne secrétaire du Président de la banque.

J'étais chargé, dans mes fonctions, de l'ouverture du courrier de toute la banque pour en faire le dispatching et surtout repérer tous les courriers de réclamations des clients (cette décision avait été prise suite au changement de système informatique de la banque qui avait causé de très nombreux soucis).

Un matin arrive au courrier une lettre de l'ex secrétaire du Président s'étonnant à la réception de son relevé de compte de voir que le million de francs qu'elle avait confié en gestion n'était plus que de deux cent mille francs !!

Il ne m'a pas fallu plus de cinq secondes pour comprendre qu'il y avait un gros loup.

J'ai demandé et obtenu du Président de la Banque (qui voulait immédiatement appeler un cabinet d'audit) 48 heures pour faire les recherches car je tenais absolument à régler moi-même ce problème posé par l'un de mes meilleurs collaborateurs !!

C'était un vendredi, j'ai demandé à Toni de m'apporter du linge de rechange et mes affaires de toilette (nous avions une douche) et j'ai passé le weekend à remonter toutes les opérations. Le Dimanche à 15h tout avait été retrouvé au centime et j'ai pu appeler le Président afin qu'il passe une bonne nuit.

Le lundi le Cabinet d'audit venait confirmer mes recherches. Mon collaborateur mis à pied immédiatement a été licencié dès le mardi pour faute grave.

En fait, nous avions un "petit MADOFF !!" Il jouait en permanence avec les trois comptes et adressait les relevés de compte avec un décalage ce qui lui permettait de faire entre-temps « des comptes à comptes » pour cacher les vrais résultats. Manque de chance comme je l'indique précédemment, nous avions des problèmes informatiques, et le relevé de la secrétaire est parti alors qu'il ne le devait pas..... Nous avons eu de la chance aucun transfert de fonds à l'extérieur n'avait eu lieu.

Nous avons eu là la parfaite démonstration d'un administratif qui a toutes les clefs des traitements informatiques sur les comptes et à qui l'on confie des opérations de marché. En 2006 ou 2007 l'affaire Kerviel, bien que plus gigantesque, relevait du même principe, il était auparavant au Middle Office de la Banque et connaissait donc le fonctionnement.

Nous nous battions à l'époque, nous patrons de services administratifs pour la séparation ferme des fonctions entre opérationnels de marchés et administratifs.

BPGF - Un Informaticien malin !

Un employé du service informatique de la banque aimait « boursicoter »

En 1987 au moment du crash boursier il vint un matin dans mon bureau me raconter ses mésaventures m'informant qu'il avait perdu des sommes importantes.

Je fus surpris car les listings que nous contrôlions tous les matins avec le chef comptable ne laissaient pas apparaître de compte du personnel en anomalie.

Bien nous a pris de fouiller car nous nous sommes alors aperçus qu'il avait subtilisé son nom de la balance papier des comptes c'est-à-dire que son compte figurait bien dans les soldes de la balance comptable mais n'apparaissait pas visuellement !!!

Très subtil car son compte était débiteur d'environ un million de francs !!

Cette affaire m'a fait avoir des doutes sur tout le service informatique, nous avons missionné un audit et découvert une autre "magouille". En effet l'un des collaborateurs avait mis en place un programme qui allait chercher tous les arrondis de trois chiffres après la virgule et en créditait les montants sur son compte !!

L'aventure ALPHABOURSE ex LAVANDEYRA

Lorsque je découvre la charge Eric de Lavandeyra, que le GAN avait été contraint de racheter compte tenu du piteux état dans lequel elle se trouvait, je dois dire que j'ai subi un choc culturel profond.

Aucune organisation, des gens habitués à "faire de la bourse pour compte propre" avant de travailler pour l'entreprise, une organisation administrative inexistante, et un résultat ahurissant : 400 millions de Francs de trou de trésorerie 40 000 suspens de Bourse (c'est-à-dire d'opérations non dénouées avec les confrères !!),

4000 balances titres fausses sur 4012 !! (Une balance titres est une comptabilité entre les titres détenus par nos clients et celle de nos dépositaires).

Je suis resté deux jours dans mon bureau à regarder ces chiffres à tourner en rond et à me demander par quel bout entamer les recherches.

Au bout de deux jours je décide de commencer par interviewer un par un tous les collaborateurs – censés faire de l'administratif- puis les commerciaux, puis la Direction.

Ce que j'ai appris dépassait l'entendement !

Les administratifs étaient payés des queues de cerise, mais pour compenser ils étaient autorisés à gérer leur compte propre. Moralité ils passaient 80% de leur temps pour eux, 10% pour discuter et accessoirement 10% pour travailler pour la Charge... Pas mal non ?

Au fur et à mesure où je découvrais la vie d'une charge d'Agent de Change j'étais horrifié. Un jour alors que j'interrogeais le responsable de la comptabilité, il me parle « des opérations à demi » !!! That is this ???

'Mais, enfin Monsieur, me dit-il, on voit que vous n'y connaissez rien ! C'est simple, l'employé arrive en Bourse avec son carnet d'ordre, retrouve ses petits copains des autres charges, et s'échange les informations :

- Moi aujourd'hui j'ai des ordres d'achat sur 'x'
- Moi j'ai des ordres de ventes sur 'y'
- OK je commence, tu achètes, je fais monter les cours, tu vends et on partage le gain !!!!
-

Ahurissant ! je n'y croyais pas et le lendemain je vois un commis revenir du Palais avec un paquet de journaux ! Vous revendez des vieux papiers lui dis-je en plaisantant ?

Il m'ouvre le paquet et à l'intérieur des billets de Banque !!! C'était « « sa moitié » » des opérations à demi du jour.....

Inutile de dire qu'avec le Président nous avons mis fin à tout cela et huit jours après les administratifs faisaient de l'administratif, les commis, de la bourse mais avec leurs comptes suivis en permanence et quotidiennement par le Secrétaire général, et enfin nous avons aligné les salaires des administratifs sur ceux de la banque à poste égal.

Il restait maintenant à trouver les 400 millions !!

Je fais appel à un cabinet comptable privé qui me fournissait cinquante collaborateurs, je les fais encadrer par les Commissaires aux Comptes (une société du Groupe Arthur Andersen) et nous commençons à pointer tous les comptes de la charge.

Huit mois après nous avions retrouvé plus de 200 millions, ajusté 3000 balances titres et réglé 25000 Suspens.

L'une des anecdotes de cette période sera la visite un jour du directeur du service des titres du Crédit Agricole de Brunoy (centre de traitement des titres de la région Parisienne) me disant que son établissement a lui aussi "récupéré" une Charge, qu'il découvre un nombre impressionnant de suspens avec nous et ce faisant, il pose dans mon bureau un listing d'une hauteur de 1m20 !!!, voilà la liste me dit-il !

Dès qu'il fut parti je convoque le nouveau patron des titres et lui montre le listing en lui ordonnant de s'y mettre immédiatement.

Il revint deux heures plus tard avec un listing de 1m30 de haut !! Voilà me dit-il les suspens que nous avons avec le CA !!!

Le lendemain matin nous voilà partis tous les deux, avec les deux listings à Brunoy voir notre confrère.

Deux heures de discussion plus tard, nous repartions en ayant réglé d'un coup 10.000 suspens. Nous avons réglé (car nous étions plutôt débiteurs) 1 million de francs et avons fait

disparaître d'un coup d'un seul un quart des suspens aux termes d'un protocole de transaction amiable.

Je dois dire que ce fut une belle réussite, car cela nous aurait coûté (au CA aussi) bien plus cher si nous avions dû pointer tout cela.

Voilà dans quel état se trouvait le marché boursier de Paris en 1988 ; tous les Agents de change étaient dans la même situation et il y eut un tsunami sur la place, les banques reprenant une à une les charges, créant des Sociétés de Bourse en remplacement avec un renforcement colossal des contrôles.

Deux ans plus tard le marché était quasiment assaini.

Pour l'anecdote également, un jour je décide d'aller faire un tour aux archives car nous n'avions plus de place.

J'y découvre plus de cent cartons de titres d'emprunt russe !
Ils finiront au broyeur.

La fin de l'aventure dans le groupe GAN

Fin 1990 nous décidons avec le Président que désormais je consacrerais tout mon temps à la Banque, le problème de la Société de Bourse étant réglé.

Je devenais donc Directeur Central de la Banque en charge de l'Administratif.

Se retrouvaient sous ma coupe, les Espèces, les Titres, la salle des marchés, l'informatique en partie, les engagements.

La banque avait une bonne activité ; pour rentabiliser j'avais développé une activité de sous-traitance dans le domaine de la gestion des comptes titres, les engagements s'étaient fortement développés grâce à la création d'une agence de la Banque à Fréjus qui ne faisait que de l'immobilier avec les professionnels.

Jusqu'à ce jour de mai 1992 où le Directeur général se défenestra un matin chez lui comme je l'ai indiqué auparavant.

Il est clair qu'un DG d'une banque qui se suicide peut faire se poser beaucoup de questions notamment par le Président et par l'actionnaire (le GAN).

Nous étions trois au Comité de Direction et avons donc continué à gérer la Banque normalement jusqu'à ce jour de janvier 1993 où arriva un nouveau Directeur Général.

Je me souviendrai toute ma vie du premier contact. Le Président nous avait informés qu'il nous le présenterait lors du prochain comité de Direction (qui avait lieu tous les mardis).

Ce jour-là j'étais arrivé le premier dans la salle du Conseil ; arriva celui qui devait devenir le DG ; je me présente, puis avec courtoisie tente de lui parler de la tâche qui l'attendait, de l'aide que nous lui apporterions, il m'écoute puis il me regarde et me dit "Elle est très belle cette tapisserie " (qui se trouvait au mur).

J'ai hélas de suite compris pourquoi il était venu, il n'avait nullement l'intention de collaborer.

La suite me donna raison, trois jours plus tard le Comité de direction était dissous, nous gardions tous les trois nos fonctions mais il devenait seul maître à bord, mes chefs de services devant lui rendre compte directement !!

La tactique était simple, je restais responsable d'une activité que je ne maitrisais plus.

Un bureau, une secrétaire, et la responsabilité afin de chercher la faute qui permettrait un "vidage" sans indemnité puisque j'avais fait un contrat en béton armé que j'avais négocié lors de mon entrée (deux ans de salaire).

J'ai tenu bon, constitué chaque jour qui passait des dossiers pour ma défense, j'ai eu des collaborateurs exemplaires puisqu'ils ne m'ont fait aucune crasse dans le dos.

En mai 1993 devant ma résistance, il décida de me virer (j'étais le premier des trois). J'avais déjà depuis le début pris un avocat qui était tenu au courant jour par jour de l'évolution.

J'ai donc touché mes indemnités contractuelles et nous avons attaqué aux Prudhommes.

Je l'ai déjà dit précédemment il m'a fallu ensuite attaquer mon avocat qui avait fait une belle boulette.

- Anecdote croustillante, Chez Arthur Andersen je vais faire la connaissance du fils du "tueur" qui nous a virés. Nous avions sympathisé et un jour alors que lui parlais de ce qui m'était arrivé avec son père il eut cette phrase « cela ne m'étonne pas c'est un pourri qui courait après le fric ! »

L'Aventure BOSTON

L'un des plus gros clients de la Banque était une Banque de Boston "Boston Safe Compagnie" qui avait toute sa conservation française chez nous. J'ai eu l'occasion de leur rendre visite.

Nous étions très pris avec le DGA, ce qui nous a conduits à prendre le Concorde. Quel avion fabuleux ! Nous sommes partis de Paris le vendredi à 11 heures : le salon Concorde était exclusif, l'on y était traité comme des rois, champagne, caviar etc. et pendant le vol ce fut pareil. Déjeuner gastronomique avec les plus grands vins, les plus grands alcools et à la descente remise d'une sacoche en cuir garnis de produits de toilettes ainsi qu'une pochette également en cuir.

Arrivés à New-York à 8 heures du matin heure locale le vendredi, correspondance pour Boston où nous sommes arrivés à 11 heures et où nous attendait une limousine de 6 mètres de long ; réunion de travail, déjeuner avec la Direction, nouvelle séance de travail et nous sommes repartis prendre l'avion en faisant une halte au port pour acheter des homards. Spécialité de Boston.

Nous avons repris l'avion en première classe et nous atterrissions à Paris le Samedi matin à 7 Heures.

Ce voyage fut redoutable pour la ligne.... Jugez-en :

Vendredi : 11h apéritif à Roissy, 12h déjeuner dans le Concorde, 8h30 dans l'avion pour Boston, petit déjeuner, à midi déjeuner Boston, à 21h diner dans l'avion du retour, samedi, 6h30 petit déjeuner avant d'arriver à Paris !!!

Ce client spécial était géré administrativement à Paris de mains de maître par mon fils Fabrice qui travaillait avec moi.

Les aventures ARTHURIENNES

Si j'avais vécu un choc culturel profond en arrivant dans la Charge Lavandeyra, ce n'était rien à côté de ce que j'ai subi en arrivant chez Arthur.

Tout d'abord j'ai été un des premiers « professionnels » à rejoindre un cabinet d'audit. En conséquence il y eut, et c'est normal une période d'observation de part et d'autre liée à cette intégration : Un monde totalement différent de la banque, une moyenne d'âge de 26 ans !, que des gros "calibres" !!

Il me fallait prendre en charge l'Audit des OPCVM. Je pensais trouver un service avec des collaborateurs professionnels. Que nenni, il y avait dans la structure où j'étais un certain nombre d'auditeurs répartis entre plusieurs catégories et il fallait programmer les missions sur un planning mural géant en prenant ceux qui étaient libres, ce qui signifiait que ce n'étaient jamais les mêmes !!

Cela comportait des assistants débutants (1ère année), des assistants expérimentés (2ème année), des assistant expérimentés 2 (3ème année) des séniors 1, des seniors 2, des séniors 3, puis des managers.

Dans la direction ensuite on trouvait des Directeurs Associés, des Associés Nationaux, des Associés Mondiaux.

Seuls les associés avaient la signature au titre de Commissaire aux Comptes.

Une mission de CAC comportait, suivant son importance, des assistants débutants et expérimentés, un séniior et un manager.

L'audit des OPCVM étant très particulier par rapport à l'audit traditionnel des comptabilités d'entreprises et le cycle de formation des nouveaux arrivants ne comportant aucune référence à cette activité bien particulière, l'on avait donc du mal à intégrer des auditeurs.

La direction m'autorisa alors à créer un département spécifique à l'audit des OPCVM. Je recrutais donc des auditeurs spécialement pour le département, les formais, et gerais directement leurs missions en dehors du planning général, un état dans l'état en quelque sorte, mais surtout une révolution dans l'organisation.

Le résultat fut remarquable car je formais des auditeurs spécialisés, je connaissais parfaitement l'autre côté (la banque) et petit à petit au bout de deux ans, Arthur avait le meilleur service d'audit OPCVM de la place, les Associés de la Division Finance à laquelle nous appartenions, n'hésitaient plus à nous donner des missions d'audit titres des Banques dont ils étaient CAC.

C'est ainsi que nous avons eu de très belles missions, au CCF à Reims pendant six mois, à la salle des marchés de la SG pendant six mois également, et même une mission sympathique dans une filiale de la SG à Pointe à Pitre.

Les Banques elles-mêmes nous confiaient des missions d'audit ou d'organisation car j'avais par rapport aux autres Cabinets d'Audit le très gros avantage d'être le seul à connaître le fonctionnement interne et les méthodes de travail.

C'est ainsi que nous avons fait une mission à La Société Générale qui s'était terminée par un rapport au Président l'informant qu'il était assis sur un baril de poudre, par manque de contrôles. Résultat quatre après, l'affaire Kerviel.

Au plus fort de son existence ce service obtenait 280 mandats de CAC, faisait en moyenne une dizaine de missions par an et comportait une quinzaine d'auditeurs.

En annexe on trouvera des textes écrits par mes équipes pendant ces missions et lors de mon départ.

Cette aventure "Arthurienne" aura été fantastique, ce sont les cinq plus belles années professionnelles de ma carrière.

DEXIA

Entré en Juin 2000 pour prendre la Présidence de Dexia Funds Services France (DFSF), Dexia Banque Privée France, par la voix de son Directeur Général voulut, compte tenu de mon expérience passée, me confier une mission interne d'analyse du département titres.

Mon analyse fut sans conteste totalement négative. De deux choses l'une, soit on stoppait immédiatement l'activité titres, soit on mettait de l'ordre et on développait !

À partir de là, j'étais nommé Directeur de la Banque, Membre du Comité exécutif, en charge de ce département tout en conservant la Présidence de DFSF.

Il se trouve qu'étant filiale de la BIL à Luxembourg, la Banque était pieds et poings liés avec eux - et il est bien connu que les Luxembourgeois sont des Banquiers, pas les Français - ils avaient donc imposé le changement du système informatique et Paris se trouvait dans un beau merdier.

La première tâche consista à recruter des professionnels des titres pour mettre de l'ordre.

La mission menée en parallèle qui consistait à développer DFSF allait se heurter au même problème de main mise de la BIL.

Je vais vivre quatre ans, le derrière entre deux chaises, à me battre avec l'actionnaire pour essayer de faire admettre les spécificités françaises et notre savoir-faire, essayer de leur faire comprendre que l'activité de la Banque n'était pas rentable et qu'il fallait soit aller se faire sous-traiter ailleurs, soit devenir nous-même sous-traitants.

Ce fut une bagarre permanente et usante qui aura pour conséquence qu'en pleine « force de l'âge » à 60 ans, j'ai fait valoir mes droits à la retraite.

L'histoire me donnera raison, Dexia Banque Privée n'a pas survécu et a été reprise par BNP Paribas.

Quant à DFSF ils ont donné vie en 2005 au projet d'acquisition d'un confrère que j'avais proposé en 2002 !!! Pour une croissance externe.

Le CONCILIATEUR DE JUSTICE

Cette aventure aura été passionnante.

Elle m'aura permis de découvrir combien grande est la détresse de nombreuses personnes face aux voyous ou aux difficultés de compréhension d'un droit français extrêmement compliqué.

Cela m'a aussi permis de constater à quel point les gens ne se parlent plus et en grande majorité font appel à la justice, embouteillant considérablement les tribunaux d'affaires minables.

Je siégeais au Tribunal d'Instance et au Tribunal de Proximité environ toutes les trois semaines. Il y avait en moyenne 60 à 80 dossiers par séance !!

Voici quelques exemples parmi les 500 ou 600 dossiers traités.

La vengeance

Un viticulteur vient me voir et m'indique que son voisin a planté entre leurs vignes un arbre qui le gêne car il fait de l'ombre à deux pieds de vigne !!!!

Je convoque l'adversaire qui me dit que tout cela est faux.

La seule solution est de convoquer tout le monde sur place. Ainsi comme Saint-Louis j'allais concilier sous un arbre....

Arrivé sur place, les protagonistes commencent par se lancer des noms d'oiseaux et après les avoir calmés nous entamons la discussion.

Effectivement, l'arbre en question - vieux de 15 ans !! - n'est pas à distance réglementaire. Refus du propriétaire de l'enlever, maintien de l'autre partie ; nous discutons un moment puis le plaignant demande qu'il soit taillé à deux mètres.

Je leur indique malgré tout que cela ne réglera pas le problème et que l'arbre repoussant, il refera de l'ombre et qu'ainsi nous avions toutes chances de nous retrouver dans 4 ou 5 ans.

Peu importe, chacun est resté sur sa position et nous avons signé un protocole d'accord où figurait la taille de l'arbre.

Trois jours plus tard j'étais convoqué à la Gendarmerie en tant que témoin, le plaignant ayant déposé plainte contre son voisin pour insultes en présence d'un témoin !!

J'ai appris à cette occasion que le conflit entre eux durait depuis des années, suite à un accident de voiture dont l'un accusait l'autre de "tueur".

L'imbécillité

Une nouvelle fois un viticulteur d'une soixantaine d'années vient me voir pour me dire que son voisin avait planté un rang de vigne à moins d'un mètre cinquante de la sienne.

Il me précisa : " ce n'est pas très grave, car je vais lui vendre la vigne dans trois mois, mais c'est le principe - il ne m'a pas demandé l'autorisation - ! "

J'insiste en lui disant que puisqu'il allait vendre cette parcelle, ce n'était peut-être pas la peine de se battre. Il demeure intransigeant.

Je convoque donc l'autre partie. Se présente un brave Marocain qui ne comprend pas ce qu'il se passe ; voilà 40 ans, me dit-il, que nous prenons l'apéro ensemble, que nous mangeons ensemble, il va me vendre sa vigne, je ne comprends pas. Je le rassure en lui signifiant que nous allons tenter d'arranger tout cela.

Je convoquai donc les deux parties.

Pourquoi : "ne m'as-tu pas demandé la permission de planter" demanda le plaignant ? "Tu devais me vendre la vigne" répondit l'autre. Au bout de deux minutes ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, s'embrassèrent et signèrent devant moi le compromis de vente.

Le plaignant reviendra plus tard me voir à deux reprises pour d'autres affaires et je finis par comprendre que c'était un redoutable voyou à la « gueule d'ange »

Le Juge "spécial"

Une brave dame vint un jour me voir pour me dire que son propriétaire voulait la mettre dehors de sa location la semaine suivante car elle avait un retard de paiement de loyers.

Je convoque immédiatement le propriétaire, en fait, son épouse, qui vient me dire qu'elle avait tous les moyens de la mettre dehors sans délais (ce que je contestais bien entendu) qu'il n'y avait pas d'autre solution que son départ, car le nouveau locataire arrivant dans dix jours !!!

Devant mon insistance elle finit par me dire que son mari est Juge au Tribunal. Dès lors, si elle ne part pas elle aura tous les ennuis imaginables avec saisie de ce qu'elle a – en fait pas grand-chose dont une voiture -

Je me trouvais là devant un cas très emm..... Je convoque à nouveau la plaignante pour discuter avec elle lui faisant comprendre que la situation est difficile et que s'il voulait lui créer des problèmes elle en aurait. Certes, il ne pourrait la mettre dehors de suite mais elle n'aurait pas au bout de ses peines.

Je lui proposais alors une solution, elle acceptait de partir en échange de l'abandon total de sa dette (assez importante). Elle accepta et je retournai ensuite vers le propriétaire.

Après une longue discussion où je n'ai pas manqué de faire remarquer combien la méthode d'abus de pouvoirs était lâche, j'obtins l'effacement de la dette.

Je me suis rapproché des services sociaux de la mairie et la locataire a pu être relogée immédiatement au Campotel en attendant de trouver un logement.

La vieille dame de 88 ans

Un jour je reçois un appel téléphonique d'une vieille dame de 88 ans me disant que son propriétaire ne lui fournit plus d'eau. Elle ne peut plus se déplacer et me demande de venir la voir.

J'ai mis deux heures à la trouver, elle habitait une maison totalement isolée dans les Hauts Cantons.

Je découvre donc cette grand-mère obligée d'aller chercher des seaux d'eau à 4 km avec une vieille guimbarde, qui n'a bien entendu plus d'eau chaude pour la toilette et la vaisselle - elle fait chauffer une marmite d'eau pour se laver !!!

Elle a un forage sur le terrain et ce forage ne marche plus. Elle m'indique que les propriétaires, des Anglais, veulent depuis longtemps qu'elle parte et que le forage a été saboté.

Je convoque les propriétaires qui envoient un de leurs représentants sur place m'expliquant qu'il n'était pas question de réparer le forage. Cela coûtait trop cher !! Après leur avoir rappelé leur obligation de fournir de l'eau, ils me dirent revenir vers moi.

Quelques jours plus tard nous organisons une visite sur place.

Je me retrouve en présence d'un avocat, saisi par les propriétaires, d'une entreprise de forage et nous nous rendons sur place.

Nous découvrons effectivement que le forage a été saboté, nous trouvons des traces de pneus et une chaîne cassée. Le moteur du forage arraché s'est retrouvé au fond du puits (à priori plus de 100 mètres) et d'après l'expert il est impossible de pouvoir remonter le moteur, il faut donc refaire un forage à 200 mètres !!! Ce qui représente un coût important.

J'ai appelé les gendarmes pour qu'ils viennent enregistrer la plainte de la vieille dame, ils sont venus, ont constaté les dégâts et quelques jours plus tard lui ont demandé de venir signer sa déclaration à Lodève !!!!

J'apprendrai plus tard que les Anglais voulaient vendre et qu'il fallait "absolument virer la vieille !!"

Grâce à l'aide d'un ami à elle habitant dans le Gard, elle a trouvé un logement du côté de Nîmes. Je n'ai plus jamais eu de nouvelles.

Entre 20 et 30 % des dossiers traités concernaient des conflits entre propriétaires et locataires. Etats des lieux mal rédigés ou pas rédigés du tout à l'entrée et/ou à la sortie le propriétaire veut remettre à neuf son logement,

Non remboursement des dépôts de garantie sous mille prétextes, baux inexistant, insalubrité, non-conformité des lieux avec le descriptif etc., etc.....

Environ 30 % des conflits avaient lieu avec un opérateur téléphonique.

Environ 30 % des conflits concernaient des problèmes de voisinages, arbres non plantés à distance réglementaire, clôture, droits de passages, servitudes

Combien de fois ai-je traité et réglé des dossiers compliqués sans jamais le moindre mot de remerciement ! Nous ne les attendions pas certes mais cela fait toujours plaisir d'en recevoir.

Les dossiers souvent non conciliaires par essence

Une dame vient un jour me voir.

« Voilà, divorcée avec un enfant, je me suis remise en ménage avec un homme de mon âge. Je possédais un terrain sur lequel se trouvait une vieille bâtie, nous sommes convenus de l'utiliser pour construire une maison. Nous ne nous entendons plus, il ne supporte pas mon fils, je lui ai demandé de partir, il veut me faire payer les travaux effectués »

Je convoque donc le monsieur en question qui arrive avec un gros dossier dans lequel figurent les photos avant et après, la liste des factures et les justificatifs. Effectivement il a payé de ses deniers la quasi-totalité des travaux.

Il m'informe n'avoir nullement l'intention de partir sans rien.

J'ai de nouveau convoqué la dame, nous avons bavardé très longtemps et j'ai essayé avec elle de trouver une issue avec par exemple l'échange d'un terrain.

Le compagnon fera savoir plus tard qu'il ne veut plus entendre parler d'accord amiable car compte tenu des améliorations effectuées, la maison a pris une énorme valeur compte tenu de sa situation.

Je n'aurai plus jamais de nouvelles de ce couple.

oOo

De nombreuses personnes viendront me voir pour des démarches administratives, des divorces, des successions, des conflits avec l'administration etc.....

oOo

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs – MJPM

Nouvelle appellation des Gérants de Tutelle par la loi de 2009.

Diverses mesures de protection des majeurs peuvent être prononcées.

Les plus courantes sont la Tutelle ou la Curatelle Renforcée.

Fondamentalement différentes, pour la tutelle le tuteur ne peut gérer seul que la vie courante, pour le reste le Juge doit donner son accord.

Pour la curatelle renforcée le majeur ne peut rien faire sans l'accord du curateur et inversement.

Encore une fois cette réforme de 2009 a été faite par des énarques dans des bureaux sans aucune expérience de terrain, j'en veux pour preuve l'absence de contrôles par un corps spécialisé et le manque de moyens des greffiers en charge de vérifier les comptes.

Les malversations sont toujours possibles.

Les commissionnements sur les ventes d'immobilier ont été supprimés mais comment empêcher les commissions en espèces sous la table ? Les accords avec un agent immobilier par exemple.

La manipulation des espèces. Comment vérifier ?

.Les achats inférieurs à 300 € sans fournir de factures ?

.Les déplacements des majeurs sous protection ?

.Les dangers de la curatelle ?, quoi de plus facile que de gagner la confiance du majeur et ensuite le bernier puisque mis à part le logement où il faut l'autorisation du Juge, tout le reste se fait à deux.

.Les prestations des sociétés de services d'assistance à la personne, notamment les plus grosses ayant pignon sur rue ? Trois clients dans le même secteur et l'on facture trois prestations pour un seul intervenant !!!

.L'argent liquide laissé pour les achats de nourriture du protégé, comment le vérifier ?, dix euros par ci, dix euros par-là, multiplié par 'x' clients

Les Juges. Comment peuvent-ils s'en sortir avec près de deux mille dossier par tête (quand ce n'est pas plus !), avec un ou deux greffiers ?

L'aberration du système : Les juges des tutelles sont les seuls magistrats qui ne peuvent pas bénéficier d'une assurance de responsabilité professionnelle !! Ils sont

responsables sur leurs biens propres !! Comment veut-on qu'ils se mouillent ?, qu'ils prennent une décision ?
Leur seule référence est « le petit livre rouge » (le Code civil).

LES AFFAIRES TRAITÉ

ES

Le cas de Melle CR

CR est une demoiselle de 45 ans qui a fait un AVC voilà deux ans. Elle a des difficultés d'élocution, des problèmes d'audition, des difficultés à se déplacer et bien entendu des problèmes cérébraux.

Dès ma désignation en qualité de Curateur (curatelle renforcée) je vais la rencontrer. Elle vivait avec sa mère, très malade, sa sœur était présente ce jour-là, et me fera un tableau dramatique de celle "qui n'a jamais rien fait de sa vie, qui lui a pourri son existence, des parents qui n'en ont eu que pour elle etc....."

Je la rencontre et me heurte à un mur, elle refuse de me parler.

J'ai pris le temps qu'il fallait pour lui expliquer quel était mon rôle, que j'étais là pour l'aider le mieux possible à vivre avec son infirmité et lui faciliter la vie. Au bout de deux heures elle était plus coopérative.

La fureur advint quand je lui ai demandé de me donner carte bleue et carnet de chèques.

Deux nouvelles heures de discussion et tout rentra dans l'ordre.

J'ai donc commencé par embaucher une personne à plein temps pour s'occuper d'elle, faire les courses, faire les repas, la sortir, l'emmener chez le kyné et l'orthodontiste.

Trois mois plus tard je reçois un soir à 20 h un appel téléphonique d'un individu se présentant comme l'oncle me disant' Madame R mère est décédée cet après-midi, il est impératif de faire interner CR pendant un temps," ajoute qu'il avait prévenu le médecin traitant et convoqué le SAMU pour le lendemain matin 8 heures !!!

Dès huit heures j'étais sur place. J'ai vécu des moments difficiles, l'oncle et la sœur me parlant de cette ignoble fille – qui avait tué sa mère !- qui les avait emm Toute sa vie. Bref un monstre.

Bien entendu CR refusait de partir avec le Samu et ces derniers menaçaient de lui faire une piqûre. Je l'ai convaincue et que j'allais m'occuper d'elle et d'y aller. La haine de sa famille envers elle était terrible.

Deux heures après son départ, et avant que je me rende à l'hôpital où elle avait été transportée, le Directeur du service psychiatrique m'appelle pour me dire qu'il n'est pas question de l'hospitaliser, qu'il la renvoie en conséquence chez elle, me demandant d'être présent lors de son retour.

Je lui expliquai le climat familial et il proposa d'adresser un courrier au Juge des Tutelles l'informant de cet état de fait.

Il m'a fallu menacer la famille et les prévenir que tout incident avec CR leur coûterait cher pour qu'ils admettent son retour.

Je suis resté deux heures pour calmer les esprits et ai pu repartir relativement rassuré.

Ce fut le début d'une galère sans nom pour moi.

C'est dans ce climat que s'est ouverte la succession, importante puisqu'il s'agissait d'environ 2 millions d'euros.

L'oncle qui prétendait s'être occupé de la mère faisait partie des intervenants et au demeurant était censé défendre les intérêts de la sœur.

Le patrimoine était très important et comportait des biens immobiliers, des terres agricoles, des biens financiers.

La quasi-totalité des biens coûtaient et ne rapportaient rien.

CR pour vivre avait besoin de plus de quatre mille euros par mois et n'avait quasiment aucune ressource, mise à part l'allocation adultes handicapés de 600 € par mois.

Il convenait donc pour moi de convaincre la sœur de la nécessité de restructurer complètement le patrimoine afin d'avoir des revenus.

Que n'avais-je pas proposé là ! Je voulais dilapider le patrimoine familial :

- La maison de la grand-mère avec un parc de 2000m² jouxtant un terrain de 10 000m² planté d'oliviers, le tout à l'abandon. Evaluation à dire d'expert 750 000€ mais difficilement vendables car d'énormes travaux étant à prévoir.

J'avais un acheteur –cash- à 800 000€ !

- Un immeuble à Béziers dans le centre-ville dont 4 appartements sur 5 étaient loués (qui me vaudra des mésaventures..) évalué à environ 300 000€ pour lequel j'avais, dans un marché complètement bouché, un acheteur ferme à 280 000€.

- Une ancienne cave viticole évaluée à 75 000€ mais que la sœur voulait garder pour y garer sa voiture lorsqu'elle venait !!!

- La maison familiale estimée 300 000€ mais quasi invendable à ce prix car pas de terrain, pas de garage.

- Deux maisons identiques que le père avait fait construire pour chacune des deux sœurs. J'ai réussi à convaincre CR que la sienne serait plus facile à vivre que celle des parents, qu'elle venait de se libérer de ses locataires et qu'il serait bien qu'elle l'occupe. Ce qui fut fait après des travaux d'adaptation au handicap.

- Des terres agricoles nombreuses totalement abandonnées, même pas mises en fermage.

- Des placements titres ringards, et des assurances vie.

Compte tenu du conflit avec la sœur nous avons commencé avec le notaire à partager ce qui l'était.

Les liquidités, les comptes titres, les assurances vies, les deux maisons.

Pour le reste il y eut des mois de bagarre avec la sœur qui avait pris un avocat.

Au bout de six mois j'en perdais la santé car ce dossier me tenait à cœur et CR avait compris que c'était pour son bien que je faisais tout cela, que je voulais la sortir de

ce carcan dans lequel elle était enfermée (j'avais même l'accord du Maire pour aménager la route afin qu'elle puisse passer avec un fauteuil électrique que je voulais lui faire acheter, pour se rendre à la bibliothèque et renouer avec le contact humain.

J'ai donc fini par écrire au Juge que, face à cette sœur totalement idiote (et à mon avis bien plus folle que CR), je remettais mon mandat à disposition et qu'il devait nommer un remplaçant.

Il désigna une association, la sœur fit appel pour demander la curatelle, je fus convoqué à l'audience de la Cour d'Appel à Montpellier et ce jour-là dans un document écrit que j'ai remis au Président je disais qu'il condamnait à mort CR s'il donnait la tutelle à sa sœur. J'ai confirmé devant elle et son avocat mes dires à la Cour.

Le Président m'a suivi et m'a donné raison. La curatelle resterait à l'association.

J'ai longtemps pensé que la sœur me traînerait en Cassation car je l'avais quand même traitée de folle et droguée devant le Tribunal. Il n'en fut rien, mais elle mit au point une autre tactique, convaincant CR que l'association ne s'occuperait pas vraiment d'elle, qu'il fallait qu'elle vienne avec elle dans la région Parisienne et qu'elle s'occuperait d'elle.

Quelques mois plus tard j'appris que CR était décédée après avoir fait un autre AVC. No comment ! Il n'y a pas besoin d'armes pour tuer.

La voilà enfin seule héritière ayant vengé tout ce qu'elle a pu subir avec CR. Dieu s'en souviendra j'espère.

Le Problème de l'immeuble cité plus haut

Cet immeuble situé en plein centre de Béziers datait du 19ème siècle.

Il comportait Quatre appartements dont trois étaient loués.

Je reçois un jour une lettre de la Mairie de Béziers m'indiquant qu'il y a un grave problème sanitaire dans cet immeuble et que l'enfant d'un des locataires est atteint de la maladie du plomb (le saturnisme) !, plomb qui se trouverait dans toutes les vieilles peintures.

Je rencontre le responsable des services sanitaires qui m'indique que je dispose de peu de temps pour effectuer les travaux nécessaires.

Quarante-huit heures plus tard je recevais une mise en demeure de la DDAS de l'Hérault me donnant un mois pour régler le problème.

J'en informais la sœur qui, se trouvant en région Parisienne, ne voulut pas s'en occuper.

Je convoquais donc immédiatement un peintre, lequel me dit qu'il ne pourrait jamais repeindre tout l'appartement concerné et les parties communes dans le temps imparti.

Après discussion il décida de renforcer les effectifs.

Mais il m'a fallu également reloger provisoirement la famille (avec 2 enfants) et ces derniers ne voulaient pas bien entendu partir trop loin de leur appartement et de l'école.

J'ai finalement trouvé un hôtel adapté, car les enfants étaient jeunes et ils y ont passé deux semaines.

Les travaux ont été réalisés, le contrôle de la DDAS s'est de nouveau conclu de façon négative et après de nouveaux travaux et une nouvelle expertise le problème fut réglé.

Nous avions eu chaud, et compte tenu des problèmes encore existants sur l'immeuble, vétusté, fenêtres à changer, autres appartements à refaire, j'ai convaincu la sœur qu'il fallait vendre.

Le DOSSIER AR

Le Juge me donnera en 2009 la Tutelle d'AR, personne de 75 ans ayant perdu une partie de ses facultés mentales et se trouvant physiquement diminué.

C'était un arrière petit cousin qui s'était occupé de lui et avait demandé sa mise sous protection après l'avoir trouvé allongé par terre chez lui pendant 48h sans avoir pu appeler les secours.

J'ai rencontré AR dans sa maison de retraite des Hauts Cantons.

J'ai eu un haut le cœur lorsque je suis arrivé dans sa chambre, ridiculement petite, sale, il y avait des fourmis partout jusque sur la table de nuit

Ce jour-là j'ai juré de l'en sortir !

Je pris connaissance du dossier qui m'avait été fourni par le cousin.

J'allais aller de surprise en surprise.

AR avait des biens immobiliers et des terrains agricoles et je découvris dans le dossier un projet établi par un géomètre de division de terrain et de lotissement, un compromis de vente de sa maison en USNP.

Dans un premier temps je me rendis chez le géomètre pour avoir des explications sur le donneur d'ordre et là je découvris qu'un Belge avait reçu tous pouvoirs d'AR pour régir l'intégralité de ses biens !!!

Je me rendis au Tribunal et constatais que tous les documents avaient été signés pendant la période "dite suspecte", c'est-à-dire après que la demande mise sous protection judiciaire soit entamée.

Le Belge n'avait donc pas traîné puisqu'il y avait même eu un compromis de vente signé pour la maison !!

J'ai rencontré le Belge lui demandant de renoncer à l'amiable à tout ce qui avait été fait. Il n'en fut rien. Je décidais alors de déposer une plainte auprès du Procureur de la République pour abus de faiblesse.

L'instruction est toujours en cours, AR est très malade puisqu'il a été découvert courant 2011 un cancer du pancréas et que ses jours sont comptés, j'ai dû arrêter le

dossier fin 2011 suite à l'arrêt de mon activité, je crains donc ne jamais savoir quelle sera l'issue de ce dossier.

Le CAS JC

Le juge me désigna Curateur (curatelle renforcée) de JC en 2009. JC est une dame ne jouissant pas de toutes ses capacités intellectuelles.

C'était un dossier très bizarre, elle fut d'abord sous curatelle simple, puis mise sous protection d'un mandat spécial confié à un huissier de justice !! (Qui n'était autre que le fils de sa voisine !!), puis enfin sous curatelle.

J'ai donc récupéré le dossier physique chez l'huissier.

J'ai rencontré Madame JC et lors de mon arrivée chez elle j'ai constaté que je ne comprenais pas un traître mot de ce qu'elle me disait.

Elle est allée chercher un voisin qui est venu en quelque sorte tenir le rôle d'interprète.

Ce fut là aussi le début d'une grande aventure. Au fil des jours j'arrivais néanmoins à comprendre en partie ce qu'elle disait.

L'analyse du dossier me permit de constater que son mari était décédé en 2008, qu'aucune formalité n'avait été faite pour la succession, qu'aucune formalité non plus n'existe pour la réversion de pension.

Je me suis donc rendu chez le notaire, nous avons préparé le dossier et pris rendez-vous pour la signature de la succession (largement bénéficiaire)

Entre temps j'ai reçu un jour un appel d'une Avocate se présentant comme conseil de JC. Me demandant des explications sur les avoirs de sa cliente, à sa demande.

Je lui fis savoir que JC étant sous Curatelle elle devait si elle voulait des renseignements obtenir l'autorisation préalable du Juge de tutelles.

Ce fut fait et refusé.

Le jour de la signature de l'acte Notarié il était convenu avec elle que je passerai la prendre et que nous irions ensemble.

A l'heure convenue je passe chez elle, sonne, sonne, sonne, personne ne répond. J'ai pensé qu'elle avait mal compris et s'était fait accompagner par quelqu'un.

Arrivé chez le notaire je constate qu'elle n'est pas là. Nous lui téléphonons plusieurs fois sans réponse. Inquiet, je retourne de nouveau chez elle et recommence à sonner, à téléphoner sans résultat. Un peu gêné et ne sachant que faire j'appelle le Juge des Tutelles qui me dit de quérir les Pompiers.

Lorsque la sirène de la voiture se fit entendre devant la porte, j'ai vu une furie ouvrir m'insultant et me demandant pourquoi je les avais appelés !!!

(Les pompiers m'avoueront être déjà intervenus une fois et avoir cassé la porte).

Je lui rappelle notre rendez-vous chez le notaire. Elle refuse catégoriquement de venir.

Il ne me restait plus qu'une solution, c'était de faire un rapport au Juge et demander une Ordonnance m'autorisant à accepter seul la succession afin de débloquer des fonds qui étaient chez le notaire depuis plus d'un an déjà.

J'ai eu l'ordonnance du Juge et huit jours après je recevais une incitation à comparaître devant la Cour D'Appel de Montpellier diligentée par l'avocate en annulation de la décision du Juge.

Le jour de l'audience je découvris la présence d'un quatrième personnage (en plus de l'huissier, du notaire et de l'avocate) croyant qu'il s'agissait du représentant à Montpellier de l'avocate et en fait lors de l'audience j'apprenais qu'il était le psychologue de JC !!!

Le président me demande si j'autorise sa présence, ce que j'accepte mais à condition qu'il soit totalement muet.

La décision de la Cour d'Appel fut claire et nette, me donnant raison et confirmant la décision du Juge des Tutelles.

Quelques jours plus tard j'eus l'occasion de régler mes comptes avec le fameux psychologue lui rappelant qu'il n'était pas là pour en permanence dire à JC qu'elle ne devait pas être sous tutelle, faute de quoi je me verrais contraint de l'éliminer.

Comme par miracle les relations avec Mme JC s'arrangèrent considérablement, elle s'apercevait que j'étais là pour l'aider et rien d'autre.

J'ai signé chez le notaire et proposé une réorganisation de ses avoirs bancaires qu'elle a acceptée.

Je n'ai jamais réussi à le prouver mais j'ai la conviction profonde qu'il y a une mafia autour d'elle avec les quatre intervenants que sont l'avocate, le notaire, l'huissier (qui soit dit en passant bénéficie d'un fermage !!) le psychologue, tous les quatre étant en relation.

Un courrier d'un ancien Maire Adjoint adressé au premier curateur me confirme dans mon analyse.

C'est une association qui a été désignée pour me remplacer ; je ne connaîtrai pas la suite.

ET LA FAMILLE DANS TOUT CELA ???



J'ai perdu mon père en juin 2003 et ma mère en juillet 2011.

Ma famille délaissée c'est vrai durant ma vie professionnelle, j'essaye de me rattraper depuis que je suis à la retraite.

Une femme que j'aime énormément, dynamique, très courageuse car elle a affronté avec un courage que je n'aurais jamais eu tous les ennuis de santé qu'elle a eus. Ainsi que je le dis toujours « jamais malade, toujours cassée » on ne compte plus les plâtres, les opérations, le kyné mais elle lutte à chaque fois avec une énergie féroce.

Il y a un an encore elle faisait ses 10 kms journaliers de footing. Ne pouvant plus courir elle a remplacé cela par de la marche ou du vélo d'appartement.

J'ai toujours eu et vu une maison parfaitement rangée et propre, quel bonheur.

Une grand-mère fantastique avec ses petits-enfants.

Il nous arrive de nous disputer mais l'amour reprend toujours le dessus.

Mes deux garçons.

Stéphane, l'ainé marié à Catherine. Ils ont tous les deux fait les mêmes études – Maitrise de science de Gestion-

Stéphane était contrôleur de gestion dans un groupe pharmaceutique européen et Catherine au service marketing d'une compagnie d'assurance.



Les Sept réunis, de gauche à droite, Manon, Charlotte, Louis, Antoine et en dessous Jeanne, Amandine et Valentin

Il y a quelques années ils ont décidé tous les deux de voler vers de nouvelles aventures en s'installant à leur compte avec des résultats plus ou moins heureux. Stéphane a été associé majoritaire dans une société de Rénovation de bâtiment, Catherine est Maire Adjoint de Saint-Maur.

Trois enfants sont venus compléter la famille :

Manon bientôt 18 ans, un amour, Antoine bientôt 14 ans, adorable et attachant, et Jeanne la dernière bientôt 7 ans elle aussi adorable et pétillante.

Fabrice le second était marié avec Carine, qui restera toujours dans nos cœurs, avec laquelle il a eu trois enfants. Ils ont divorcé il y a une dizaine d'années, le choc a été rude mais le temps a atténué les cicatrices. Il a refait sa vie avec Frédérique, avec qui ils ont eu la petite dernière, Amandine.

Fabrice qui n'aimait pas l'école a eu du mal à trouver sa voie. Après avoir travaillé dans la banque (avec moi) il a pris la décision il y a une dizaine d'années lui aussi de

Un jour heureux : nos 45 ans de mariage avec nos deux enfants réunis



Avec Manon, Charlotte, Toni et Valentin



se mettre à son compte en faisant du trading boursier. Il a connu des années fastes mais hélas crise économique passant par-là, les temps sont très durs actuellement.



*Stef avec ses trois enfants
À gauche
Louis à droite
Charlotte et Amandine en bas*



En 2004 lorsque nous sommes venus nous installer en Languedoc, nous les avons vus arriver un an après pour goûter au bonheur de la vie de province. Pour Fabrice cela ne changeait pas beaucoup au niveau du travail par contre pour Frédérique qui était assistante de Direction dans une société de Bourse, cela a été plus difficile et l'est toujours.

Ils sont heureux de vivre ici. Fabrice fait tant bien que mal face aux aléas de la conjoncture. Il a connu des difficultés début 2011 mais avec Toni nous avons raclé nos fonds de tiroirs pour lui permettre de redémarrer. Inch-allah !!

Les quatre petits-enfants :

Louis l'ainé 17 ans garçon super gentil et adorable mais hélas il est tombé dans le piège des jeux vidéo et cela se ressent au niveau de ses études.

Charlotte et Valentin, les jumeaux, adorables, de caractère différent mais complices malgré tout.

Amandine, la vedette !! Elle a oublié d'être bête ! C'est aussi un amour.

Finalement vous l'aurez compris en lisant tout cela ils sont tous beaux, les plus beaux, les plus intelligents.

Comment en être autrement, ce sont nos petits-enfants.

Stef et Brice il y a quelques années





Toni avec ses quatre petites-filles

Mars 2012,

Sur les conseils du médecin je passe un examen qui détecte des nodules sur la prostate.

Je rencontre un Urologue qui confirme et me fait faire un prélèvement.

Lors du rendez-vous pour les résultats il nous annonce tout de go que comme le PSA était bon il y a de fortes chances qu'il y ait déjà des métastases !! Nous avons vécu deux mois horribles en attente des divers résultats... et quand enfin il nous annonce qu'il n'y a que la prostate nous sommes libérés !! Je serais opéré d'un cancer de la prostate fin mai.

Il faut se relever, je n'ai pas l'intention d'arrêter si tôt, Toni a besoin de moi, mes enfants et petits-enfants aussi, je ne peux pas les laisser tomber ainsi. J'aime trop la vie pour arrêter là.

Mai 2012

Stéphane nous apprend qu'il vient de découvrir que son associé le roulait. Il entame une procédure et dépose le bilan de sa société. Un administrateur judiciaire est désigné.

Stéphane menacera son associé de le mettre au tribunal et finalement une transaction interviendra, l'associé reprenant les parts de Stéphane et les pertes de la société, Stéphane est "vierge" et touche son -petit- chèque.



18 juillet 2012.

Tout s'écroule, Fabrice nous quitte pour un autre monde. C'est l'horreur, nous ne le verrons plus lui, si joyeux, si gentil mais qui ne nous épargnait rien. Nous ne nous en remettrons jamais.

Chaque jour, chaque heure, chaque minute qui passe nous le voyons. Nous ne pouvons pas imaginer que nous ne le verrons plus.

Nous allons tout faire pour que le temps qui nous reste à vivre les quatre enfants puissent réussir leur vie.

Fabrice pourquoi as-tu fait cela ?? Pourquoi nous as-tu abandonnés ? Nos dimanches vont être d'une tristesse inouïe, tu vas nous manquer terriblement.

Une telle épreuve est très dure à vivre à 68 ans.

Toni et moi n'oublierons jamais ce retour d'une soirée sympathique passée en compagnie de Michel et Marianne chez Alexandre et Fabienne et les gendarmes qui nous attendaient devant la porte de la maison.

L'annonce fut brutale "votre fils est décédé nous l'avons retrouvé à quelques kms de chez lui.

Toni et Marianne ont du se retenir à la voiture pour ne pas tomber, Michel et moi étions paralysés.

A l'heure où j'écris ces mots Fabrice est toujours là, il ne nous a pas quittés ... ce n'est pas possible.

3 Octobre 2012,

Un malheur n'arrive jamais seul.

Nous voilà de nouveau meurtris. Stéphane vient de nous annoncer qu'il divorçait d'avec Catherine !! A nouveau trois enfants déchirés...

Cette année 2012 est maudite, nous aurons tout eu.

Nous espérons que tout se passera bien pour les enfants et pour les parents qui devront penser à eux.

Nous espérons bien sûr que Stéphane retrouve vite du travail.

La vie continue, Louis a entamé son année scolaire au lycée à côté de Montpellier en qualité de pensionnaire.

Les débuts sont très bons, il est content, il est considéré comme un "bon" dans sa classe ce qui le regonfle, la pension lui apprend à vivre en communauté, il est heureux, il vient d'avoir une "copine".

Un week-end sur deux il va voir sa mère à Ste Maxime et l'autre il le passe avec nous à Servian.

Nous essayons de le sortir pour qu'il ne s'ennuie pas trop.

Toni (et moi aussi bien sûr) est très heureuse de l'avoir avec nous, c'est un peu de Fabrice qui est là.

Charlotte et Valentin poursuivent leur petit bonhomme de chemin.

Amandine change énormément, elle a pris le pas sur sa mère et la mène par le bout du nez, ce qui nous oblige lorsque nous l'avons à sévir car elle n'a que 8 ans.... Et ne peut hélas se passer d'apprendre les règles essentielles de la vie.

Nous avons une énorme crainte avec Toni c'est que Frédérique retourne s'installer à Paris et que nous n'ayons plus aussi souvent à nos côtés cette petite.

Côté Stéphane pour l'instant (novembre 2012) cela se passe pas trop mal, Manon profite un peu beaucoup de ses 18 ans.... Antoine égal à lui-même, bien que lors des vacances de la Toussaint j'ai constaté qu'il ne parlait plus beaucoup. La petite Jeanne, toujours aussi pétillante d'intelligence, semble pour l'instant ne pas souffrir de la situation.

Novembre 2012,

Frédérique vient une fois de plus de perdre son travail, son patron met la clef sous la porte. Elle nous annonce son intention de rejoindre la capitale avec Amandine. Voilà un choc de plus, Amandine a vécu 7 ans auprès de nous, les sept plus belles années.

18 Décembre 2012,

Fabrice aurait eu 43 ans.... Quelle tristesse.

20 Décembre 2012,

Cette année 2012 n'en finit plus, Stéphane vient de nous annoncer que le recrutement pour lequel il avait postulé et sur lequel il avait fondé beaucoup d'espoir a foiré..... une claque de plus et surtout un souci de plus.

Une douceur malgré tout, Louis a eu les Félicitations. Mon Dieu que Fabrice doit être content ! Il va pouvoir en parler à Papy et Mamy.

22 Décembre 2012,

Je regarde le film de nos 47 ans de mariage avec un film et les photos de Fabrice, je pars dans une crise de larmes affreuse.

Je vais pleurer toute la journée en cachette de Maman, je ne veux pas qu'elle puisse voir cela.

Du 22 Décembre 2012 au 6 Janvier 2013,

Louis, Charlotte et Valentin sont venus le 26 Décembre et partis le 1^{er} Janvier remplacés par Stéphane, Antoine et Jeanne.

Malgré la présence des petits, je vais passer mes journées à pleurer en cachette de Maman et des petits-enfants. Tout est motif à pleurer. C'est la déprime quoi.

13 Janvier 2013,
Je relève un peu la tête.
Je vais arrêter là ce journal.
La vie continue c'est tout, il nous manque beaucoup et nous manquera toujours énormément.

FIN

Au moment d'écrire le mot fin (mars 2013), j'apprends une terrible nouvelle, notre amie – notre sœur – Christine Duchêne est décédée d'une crise cardiaque. Voilà 50 ans que notre amitié était indéfectible, j'ai également eu le bonheur de travailler avec son époux, Denis, pendant 4 ans et avec elle pendant 5 ans chez Arthur. « Dame Christine » comme l'appelaient mes assistants et ma femme de jour ainsi nous aimions à plaisanter avec Denis, nous a dit adieu ce 28 mars 2013. Nous venions de passer ensemble une semaine merveilleuse à La Clusaz.

18 Décembre 2013
Fabrice aurait eu 44 ans !

Février 2014

Que s'est-il passé depuis un an ?

Valentin a rejoint son frère au Lycée de Castelnau comme pensionnaire ce qui fait que nous les voyons tous les deux tous les WE.

Toni a une fois de plus été opérée de l'épaule en juillet et a passé de nombreux jours en rééducation au Val d'Orb. Lors de la dernière séance ils ont fait une fausse manœuvre, elle souffre de nouveau et a dû reprendre des semaines de rééducation, cela commence à aller mieux.

Amandine est partie s'installer avec sa mère à Meudon, et a fait sa nouvelle rentrée scolaire. Voilà deux fois que tout est bousculé pour elle depuis la disparition de son père et elle le vit parfaitement. Cette gamine est exceptionnelle. Elle est venue cet été et à Noël passer quelques jours avec nous.

Quand à Toni et moi la vie continue doucement, Toni va voir Fabrice tous les jours, moi je lui parle chaque fois que j'ouvre mon ordinateur, le réfrigérateur ou mon portefeuille avec sa photo, il est toujours là.

Je continue toujours à faire des Ordonnances de visites pour le Juge des Tutelles Stéphane a enfin retrouvé un job, il est Directeur du Réseau Entreprendre pour le Val de Marne. Ouf !

Stéphane a souhaité que sa mère soit près de lui pour ses 70 ans, nous sommes donc montés à Paris en train et sommes restés chez lui dans son nouvel appartement quelques jours.

Il a été formidable avec sa mère, l'a invitée (moi aussi bien sûr) au restaurant puis au spectacle.

Septembre 2014

Toni souffrant atrocement de son épaule gauche la décision a été prise de l'opérer à nouveau. Le 23 Septembre elle aura une prothèse de l'épaule, après quatre semaines de rééducation dans un centre spécialisé, elle poursuit encore (décembre) la rééducation chez un kiné.

Novembre 2014

La Hournière avait été construite dans le but d'avoir un lieu de rencontre familial. Fabrice disparu, les enfants éparpillés, Stéphane divorcé, elle n'a plus l'intérêt auquel nous l'avions destiné, nous avons donc pris la décision de la mettre en vente.

Nous irons très vraisemblablement nous installer à Sète.

18 Décembre 2014

Fabrice aurait 45 ans ! Tu nous manques toujours autant. Pas un jour sans pleurer en ouvrant l'ordinateur ou le portefeuille.

Juin 2015

La Hournière a été vendue, une page est tournée et nous avons pris la décision d'aller nous installer à Sète.

La maison de Saint Privat des Vieux a été entièrement payée après la vente de Servian.

Septembre 2015

Nous avons loué une maison dans le quartier résidentiel de Sète, à savoir Villeroy. Nous avons cru cette maison agréable et à l'usage nous ne nous y trouvions pas bien du tout. Nous avons donc pris la décision de chercher à acheter quelque chose.

18 Décembre 2015

Fabrice aurait 46 ans. Il est toujours là. Nous avons transféré ses cendres au cimetière du Py à Sète.

Mai 2016

Nous avons enfin trouvé la maison que nous souhaitions. Situé au bas de la Corniche dans une petite résidence sécurisée, Le Clos des Orangers la villa est sympa, petite, juste ce qu'il nous fait pour finir.

Septembre 2016

Nous nous installons, le déménagement s'est effectué alors que nous étions en alerte météo rouge !! Inutile de dire quelle partie de plaisir cela a été.

Octobre 2016

La présidente du Tribunal d'Instance de Sète cherchant un Conciliateur, j'ai remis cela, quand vais-je m'arrêter ? Je ne sais pas, je ne sais rien faire d'autre que travailler.

Où en est la famille ?

- Stéphane quitte le réseau Entreprendre Val de Marne et se lance à nouveau dans la création d'une entreprise dans le domaine de la construction de maison nouvelles technologies.
- Manon est à Lille en alternance ou elle prépare une licence marketing-vente
- Louis a abandonné l'alternance oeno-viticulture et le domaine ST Georges d'Ibry pour entamer une nouvelle orientation de sommelier
- Antoine poursuit ses études dans le domaine de l'informatique
- Charlotte a abandonné l'idée de devenir Juge pour enfants, le droit l'a rebutée et fait une alternance commerce, vente en alternance dans la boutique de sa mère.
- Valentin n'a pas pu rejoindre la gendarmerie (trop jeune) et en attendant il travaille chez Mac Do
- Amandine est en 4eme toujours aussi brillante, mais on la voit de moins en moins
- Jeanne elle aussi poursuit brillamment et est entrée en 6ème cette année

18 décembre 2016

Fabrice aurait 47 ans : il est toujours aussi présent et nous manque toujours autant. C'est trop injuste.

Peut-être est-ce la fin de ce feuilleton, la vie devrait continuer normalement, Fabrice être toujours présent, Stéphane heureux dans sa nouvelle aventure, les enfants devraient poursuivre leurs études et nous, poursuivre gentiment notre retraite, heureux dans notre nouvelle maison.

Décembre 2016

Fabrice aurait 47 ans

Fin 2016, Je suis de nouveau nommé Conciliateur de Justice sur le Tribunal d'instance de Sète.

Décembre 2017

Fabrice aurait 48 ans

Nous voyons Amandine pour la dernière fois. Nous n'avons plus aucune nouvelle d'elle. C'est terrible.

Toni vient de recréer le Cercle Algérieniste de Sète et en devient la Présidente .Elle est très heureuse et comme à son habitude se donne à fond.

Nous avons fait faire une véranda

Décembre 2018

Fabrice aurait 49 ans

Louis vient d'avoir un bébé avec sa compagne Marine, Charles ; il est superbe : Nous voilà arrière grands-parents à 75 ans.



Charles à six mois

Toujours aucune nouvelle d'Amandine.

Stéphane nous informe qu'il est désormais diplômé d'un "Mastère spécialisé de l'École des Ponts de Paris" avec une moyenne de 14,5 sur 20. C'est formidable !

En 2018 je traite 550 dossiers de conciliation, vraisemblablement le plus beau score de la Cour d'Appel de Montpellier, voire national.

Je consacre environ trois jours par semaine à cette activité.

La moyenne des Conciliateurs en France est de 70 dossiers par an !!

J'ai eu des problèmes avec mon genou droit.

2019 : Amandine ne nous a même pas souhaité la bonne année

Le 30 juin 2019, nous perdons Chanel atteinte d'une tumeur au cerveau : Toni déprime, elle ne mange plus, ne dort plus.

Août 2019, nous allons à Orange réserver une nouvelle petite compagne que nous n'aurons qu'en Octobre et qui s'appellera Chloé puisque nous avons déjà Daphnis, notre chat.

Toni a de nouveau très mal à l'épaule.

Valentin va rejoindre l'armée dans les parachutistes en octobre : ses résultats notamment au bac ES avec mention, et aux épreuves qu'il a effectuées lui ont permis de choisir sa destination. Ce sera Carcassonne !!!

Charlotte est toujours avec son copain et va semble-t-il passer l'hiver à Nice pour un job saisonnier.

Manon est désormais cadre titulaire dans sa start-up et réalise de beaux scores.

Antoine est en alternance et manage le restaurant des employés de Disney.

Jeanne continue brillamment sur sa lancée au collège et la paix est revenue avec son père.

Amandine ne m'a même pas souhaité mon anniversaire tout comme celui de sa grand mère....

Stéphane, quant à lui, commence une nouvelle vie avec l'achat en septembre d'une franchise "Illico", groupe spécialisé dans la construction et la rénovation de maison labellisées EcoCompatibles.

Nous avons fait aménager la véranda pour en faire la salle à manger.

Je continue à travailler trois jours par semaine.... Sans parler du travail effectué à la maison corrigé ma femme... La routine, quoi !!!

Sète, septembre 2019

ANNEXES

POT DE DÉPART... (texte d'un senior)

Évitons les torrents de compliments... nous ne sommes pas réunis ce soir pour votre hommage posthume, ces quelques mots ne se veulent pas être votre oraison funèbre et vous savez mieux que personne que "les cimetières sont remplis de gens indispensables". Essayons plutôt de retracer en quelques mots l'empreinte que vous avez laissée dans cette maison au cours de ces six dernières années...

Au-delà des succès engrangés sur telle ou telle mission, au-delà de la gestion du département gestion mobilière, je préférerais évoquer l'homme...

Vous n'êtes pas venu pour plaire et satisfaire ceux qui vous entourent, mais vous êtes venu pour vous accomplir, pour donner un sens à vos rêves, pour pouvoir partir sans regrets ni remords...

Votre personnalité a suscité un élan d'admiration et d'estime chez certains, de l'incompréhension chez quelques autres, mais vous n'avez laissé aucun de nous indifférent.

Malgré la pression, malgré la fatigue, au-delà des terreurs, vous avez fait preuve d'une énergie débordante, toujours prêt à traverser des déserts, à franchir le mur d'un océan, à aller jusqu'au bout de la terre pour vaincre et atteindre vos objectifs.

Vous faites partie de ces gens qui cherchent la lumière en pleine nuit, des gens qui courent après les défis, animés par le seul désir de ne vivre que pour le meilleur, d'encore et toujours vouloir continuer le combat.

De souffrances en plaisirs, vous avez vogué sur l'océan arthurien, essayant quelques tempêtes, profitant des vents favorables, traînant avec vous une flotte d'assistants attirés par le goût du large...

Vous avez essayé de guider nos pas vers le futur en répondant aux signaux de détresse, en partageant nos doutes et nos éclats de rires.

Mi-ange, mi démon, vous avez joué simultanément le rôle du maître et du bourreau. Vous n'avez pas toujours su trouver les mots pour berger nos rêves arthuriens ; votre franchise et votre sincérité vous ont parfois rendu odieux mais la colère ne dure jamais longtemps et au-delà des blessures et de nos déchirures, nous avons su vous apprécier pour ce que vous êtes...

Aujourd'hui, au-delà de nos différences, des coups de gueule et des coups de sang, nous voudrions sincèrement vous remercier de toute l'énergie que vous avez déployée pendant toutes ces années, vous remercier de toute la passion que vous avez su nous transmettre et surtout de cette force qui vous anime de croire que le plus beau reste à venir et que demain nous appartient...